

Bulletin Municipal
décembre 2024
N°74



Saint - Thurial



Sommaire

ETAT CIVIL 2024	2
INFOS PRATIQUES	3
LE MOT DU MAIRE	4
FINANCES	5-7
URBANISME & TRAVAUX	8-20
VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	21-38
MÉDIATHÈQUE	24-25
ASSOCIATIONS	26-38
CALENDRIER DES FÊTES	35-36
LISTE DES ASSOCIATIONS	37-38
AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE	39-46
SOCIAL	47-49
ACTIONS SOCIALES	48
MÉDICAL & PARAMÉDICAL	48
SERVICES SOCIAUX	49
INFORMATIONS DIVERSES	50-52
COMMERCES AMBULANTS	53-58
CONCOURS DE DESSIN	59

SAINT-THURIAL - Bulletin Municipal N°74

Rédaction : Mairie de SAINT-THURIAL

Directeur de la Publication : David MOIZAN

Mise en page : Enora WYCKAERT

Impression : ADUNAT Communication

Photos : Mairie - Dépôt Légal à la parution.

Photos couverture : Michel COQUELLE




Etat Civil 2024

NAISSANCES (dont la publication a été autorisée) <i>Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents</i>	
20 mars	Zélie HER
01 juillet	Raphaël COLLET
13 juillet	Inès PERRAULT
02 août	Roméo HESRY
16 août	Lola GONGUET FIOKA
MARIAGES <i>Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheurs aux couples mariés cette année</i>	
13 juillet	M. JARROUSSE Luc et Mme CITEAU Laetitia
05 octobre	M. DIVET Alexandre et Mme PIOLIN Amélie
21 septembre	M. LERAY Michel et LE MASSON Marina
DÉCÈS <i>C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de</i>	
26 mars	Mme PIQUEREL Katia
27 juillet	COCAULT Elise, née GOUÉRY


*Une information erronée est parue
dans le bulletin municipal de juillet :
M. MINOIS Michel est décédé le 20/11/2023
et non le 21/11/2023.
Veuillez nous excuser pour cette erreur.*

Si vous souhaitez qu'un proche de la Commune figure dans la rubrique des décès, merci d'envoyer un mail à servaccueil@stthurial.fr ou de contacter la Mairie.

LA MAIRIE

 02 99 85 32 72

 mairie@stthurial.fr

 saint-thurial.com

SERVICES DIRECTS :

Accueil/Etat-Civil/Démarches Administratives :

servaccueil@stthurial.fr

Communication :

servcommunication@stthurial.fr

Cantine /Périscolaire/Extrascolaire :

servcantine@stthurial.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil du public :

Lundi de 14h00 à 17h30

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

Jeudi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Les 1^{er} et 3^{ème} samedis de 9h00 à 12h00

(4 janvier, 18 janvier, 1^{er} février, 15 février,
1^{er} mars, 15 mars, 5 avril, 19 avril, 3 mai, 17 mai,
7 juin, 21 juin, 5 juillet)

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE LE VENDREDI 16 AOÛT.

Permanences téléphoniques :

Tous les matins de 9h00 à 12h00

(samedis ouverts inclus)

Lundi et mercredi après-midi
de 14h00 à 17h00

Vendredi après-midi de 14h00 à 16h00

Permanences du maire et des adjoints
sur rendez-vous.

Infos pratiques

ESPACE FRANCE SERVICES

2 rue de Bruz BREAL-SOUS-MONTFORT

02 55 47 13 00

france-services@cc-broceliande.bzh

Jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

MÉDIATHÈQUE

09 52 65 34 72

<https://www.mediatheques-broceliande.fr>

Mardi : de 16h30 à 18h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00

et de 15h30 à 19h00

Vendredi : de 16h30 à 19h00

Samedi : de 10h00 à 12h00

mediathequestthurial@free.fr

TRI SÉLECTIF ET ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères
se fait le **vendredi matin** à partir de 5h00.

Le ramassage du **tri sélectif**
se fait le **jeudi matin**, tous les 15 jours
à partir de 5h00.

(Si il y a un jour férié en début de semaine,
les collectes sont retardées d'un jour).

LA DÉCHETTERIE

Lieu-dit "Les Trois Jours" route de Monterfil
(accès par la RD 40) Le Verger

Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

LOCATION FOUR À CHAUX

En Mairie, aux heures d'ouverture
ou par téléphone au **02 99 85 32 72**

CORRESPONDANT OUEST FRANCE

Madame Maryline VALEYE

Bréal sous Montfort

06 75 26 87 59

maryline.occitanie@gmail.com



Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'année 2024 s'achève, il est réjouissant de revenir sur les nombreux moments de fête et de convivialité qui ont rythmé notre commune ces derniers mois. Ce second semestre a en effet été marqué par une série d'événements communaux (inauguration du foyer jeune, portes ouvertes de la cantine ..), tous plus réussis les uns que les autres, qui ont rassemblé les habitants de tous âges autour de valeurs qui nous sont chères : partage, solidarité et dynamisme. En un mot le « Bien vivre à Saint-Thurial » Les Jeudis festifs ont été un véritable succès, attirant un public toujours plus nombreux et enthousiaste. Les concerts en plein air, les marchés nocturnes, la fête du 14 juillet avec le moule-frites et les traditionnelles fêtes de quartier ont permis de retrouver ce plaisir simple de se réunir, de célébrer ensemble et de découvrir de nouveaux talents locaux. Un grand merci aux associations, aux bénévoles et aux agents municipaux qui ont consacré temps et énergie pour faire de chaque manifestation un moment inoubliable. La commémoration du 11 novembre a également été un moment remarquable avec la présence de plus d'une vingtaine d'enfants, je remercie les enseignants et tout particulièrement Monsieur Guillaume EVEN, les enfants et les parents d'avoir accompagné les anciens combattants dans ce moment de mémoire et de recueillement. Enfin, la rando VTT du 17 novembre a été un véritable succès avec près de 1 250 participants et l'intégration de deux circuits pédestres et un circuit Gravel.

Ces moments de fête et de retrouvailles nous rappellent combien le lien social est précieux. Ils illustrent la vitalité de notre commune et renforcent notre volonté de vous proposer, en 2025, encore plus de projets fédérateurs.

Les services de notre commune évoluent, nous avons eu le départ en retraite d'Yvette BERTIN et Anne Marie CAILLOT qui ont pris une retraite bien méritée après de longues années de dévouement au service de notre commune et de ses habitants. Leur parcours parmi nous a été marqué par un engagement sans faille, une grande disponibilité et un sens aigu du service public. Chaque jour, elles ont su répondre aux besoins de la commune avec professionnalisme et bienveillance. Au nom de tous, je leur adresse mes plus sincères remerciements pour leur travail exemplaire. Je leur souhaite une retraite épanouissante, remplie de projets, de découvertes et de moments de bonheur partagés avec les proches. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Célia BOIZOT qui est aujourd'hui la nouvelle responsable de la médiathèque.

Concernant les travaux, nous avons pu finaliser la rénovation de toiture de l'école et améliorer son isolation thermique. Bien d'autres projets ont été réalisés mais je vous laisse les découvrir dans le corps de ce bulletin.

Concernant l'évolution urbaine et l'accueil de nouveaux habitants, j'ai le plaisir de vous annoncer le démarrage du lotissement Les Orchis. Le contexte national et international a beaucoup impacté ce projet mais nous sommes arrivés à finaliser un projet avec BATI Aménagement et j'en profite pour les remercier d'avoir poursuivi ce projet.

Je remercie les élus municipaux, les services, les bénévoles et les habitants chaleureusement pour votre engagement et pour cette énergie que vous insufflez à notre vie communale. Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et me réjouis de vous retrouver en 2025 pour de nouveaux moments partagés.

Amicalement,

David MOIZAN, le Maire

**Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale vous invitent
Samedi 11 janvier 2025 à 18h30 au complexe sportif de Brocéliande
pour les vœux 2025 de la municipalité.**

Venez nombreux partager ce moment qui sera suivi d'un verre de l'amitié.



Dominique DAHYOT

Adjoint aux finances

CONTEXTE LEGISLATIF

Le projet de loi de finances (PLF) est un moment clé dans l'organisation des ressources et des dépenses de l'État. Depuis le 21 octobre, le Parlement, qui comprend l'Assemblée nationale et le Sénat, discute des mesures qui structureront les finances publiques pour l'année 2025. Si le calendrier est respecté, le budget final devrait être adopté d'ici Noël.

Un aspect important mais souvent évité des discussions budgétaires est la question de la dette publique. Celle-ci pèse lourdement sur les finances de l'État et doit être prise en compte lors de l'établissement de la planification budgétaire. Ignorer ou minimiser cet enjeu pourrait compromettre les équilibres financiers à long terme, nécessitant ainsi des mesures réfléchies et une gestion rigoureuse pour assurer la viabilité économique.



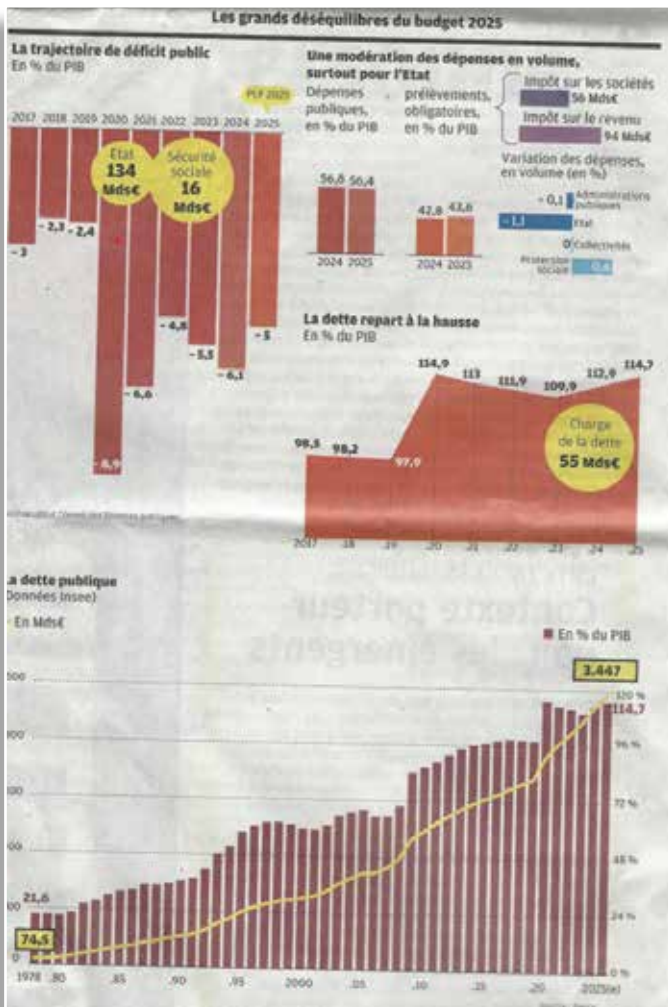
LA DETTE PUBLIQUE

La dette publique française, qui atteint actuellement environ 3 250 milliards d'euros (soit 115 % du PIB), est un sujet de préoccupation majeure. La majorité de cette dette provient de l'État et de la Sécurité Sociale, tandis que les collectivités territoriales (départements, régions, intercommunalités, et communes) représentent 7,8 % de l'ensemble. Contrairement à l'État, ces collectivités doivent impérativement présenter des budgets de fonctionnement équilibrés, sans possibilité de recours à l'emprunt.

Les crises successives, notamment celle liée à la pandémie de Covid-19, ont exacerbé le déficit public, rendant le respect des critères de Maastricht, qui imposent un déficit public maximum de 3 % du PIB, particulièrement difficile. L'absence de réduction significative de la dette risque de provoquer une crise financière et économique, aggravant l'inflation, réduisant la consommation, et augmentant le chômage.

La charge de la dette est également préoccupante. Elle atteint aujourd'hui un montant comparable aux recettes de l'impôt sur les sociétés et devrait s'élever à 72 milliards d'euros d'ici 2027. Pour financer ses besoins, l'État emprunte cette année 285 milliards d'euros. Des réformes fiscales, telles que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, ont accru les pressions sur le budget de l'État, qui doit compenser les pertes de recettes des collectivités.

Dans ce contexte, la dette publique reste un enjeu crucial, nécessitant une vigilance constante et des stratégies rigoureuses pour limiter son impact sur l'économie nationale.

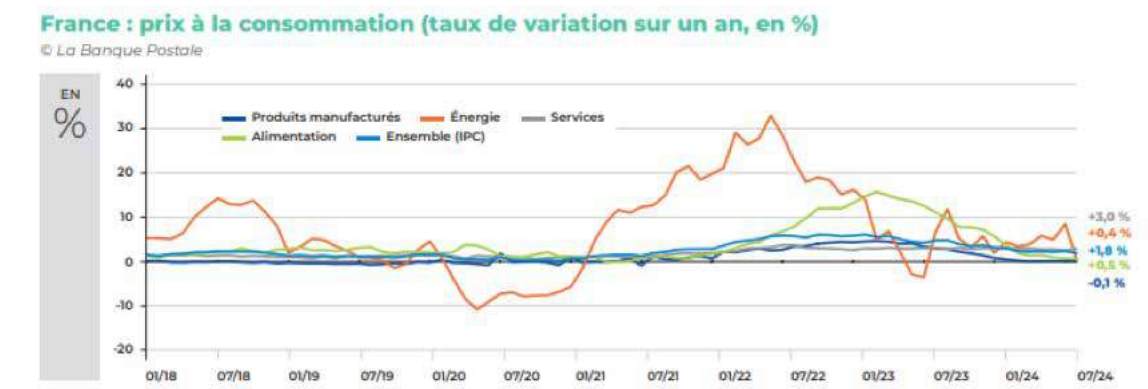
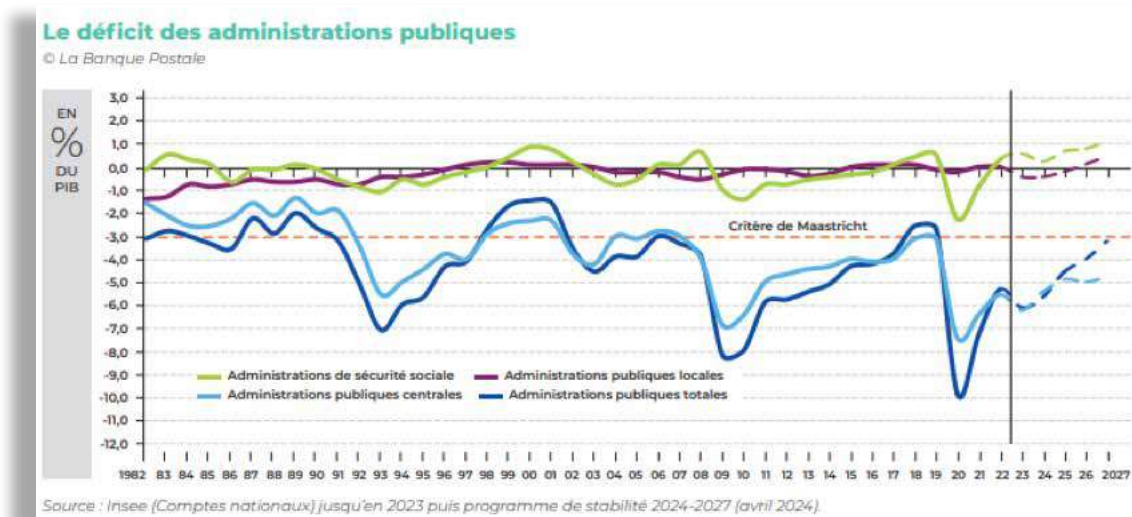


INFLATION

Les pressions inflationnistes, qui se sont nettement atténuées et sont maintenant sous la barre des 2 %, devraient continuer à diminuer dans les mois à venir. Cette tendance est cruciale pour soutenir le secteur immobilier, en crise depuis plus de deux ans, marquée par une augmentation significative des taux d'intérêt, passés de 1 % à plus de 4 %. Le soutien à l'immobilier a été renforcé par l'élargissement de l'octroi des prêts à taux zéro (PTZ), destiné à faciliter l'accès à la propriété.

Cependant, cette crise immobilière a eu des répercussions importantes, notamment sur les finances des départements, qui subissent une baisse marquée des droits de mutation (DMTO). Cette diminution des recettes met sous pression leurs budgets.

La Banque de France reste optimiste et prévoit une sortie progressive de l'inflation sans entraîner de récession. Cela permettrait une reprise plus nette de la croissance en 2025. La baisse de l'inflation serait favorisée par la diminution des prix de l'alimentation, de l'énergie et des biens manufacturés.



BUDGET NATIONAL 2025

Dans son rapport du 2 octobre 2024, la Cour des Comptes examine les options pour impliquer davantage les collectivités territoriales dans le redressement des finances publiques. Parmi les propositions figurent la réduction du Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), avec l'objectif de réorienter ces ressources vers une dotation d'investissement spécifiquement destinée au financement de la transition écologique.

La Cour suggère également de limiter l'augmentation en volume des recettes de TVA perçues par les collectivités territoriales. Une partie de ces recettes serait alors réaffectée au budget de l'État, contribuant ainsi à l'effort global de redressement budgétaire. Ces

mesures visent à équilibrer les besoins financiers des collectivités avec ceux de l'État.

Pour répondre aux défis budgétaires, le gouvernement vise à ramener le déficit public à 5 % du PIB d'ici fin 2025, grâce à des mesures d'économies budgétaires de plus de 60 milliards d'euros, selon le projet de loi de finances 2025. Parmi ces mesures, environ 10 milliards d'euros en moins seront alloués aux collectivités territoriales. Ces réductions proviendront de coupes directes et indirectes, de désengagements de l'État, ainsi que des effets non compensés de l'inflation. Les régions, départements, intercommunalités et communes seront significativement touchés.

Voici les principales dispositions envisagées :

- Gel de la dotation globale de fonctionnement (DGF) : Celle-ci sera gelée, avec une réallocation des dotations de solidarité rurale et urbaine, ce qui limitera les ressources disponibles pour de nombreux territoires.
- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : L'exonération augmentera de 20 % à 30 %, réduisant encore les recettes fiscales locales.
- Impact sur l'investissement local : Le taux de TVA de remboursement sur les investissements baissera de 16,404 % à 14,850 %. De plus, la TVA sur les dépenses de fonctionnement, telles que l'entretien des bâtiments publics et de la voirie, ne sera plus récupérable, réduisant les ressources pour l'entretien et l'amélioration des infrastructures locales.
- Réduction du fonds vert : Une coupe budgétaire de 1,5 milliard d'euros dans ce fonds soulève des inquiétudes sur la poursuite des projets environnementaux locaux, qui sont essentiels pour la transition écologique.
- Augmentation de la CNRCAL : Le taux de cotisation de la Caisse de retraite des agents titulaires augmentera de 4 points dès 2025 pour rétablir l'équilibre du régime, avec des hausses supplémentaires prévues en 2026 et 2027.

FISCALITÉ COMMUNAUTAIRE

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a considérablement modifié la répartition des ressources fiscales au sein du bloc communal (intercommunalité et communes). Alors qu'auparavant, les recettes fiscales issues des ménages et des entreprises étaient équilibrées à parts égales, à 50/50, cette répartition a désormais évolué de manière significative.

La modification de cette répartition est le reflet de la dépendance accrue des collectivités aux impôts économiques et aux compensations versées par l'État, créant une pression financière sur les budgets locaux. L'équilibre financier initial a été perturbé, nécessitant des ajustements budgétaires et des stratégies de diversification des ressources pour maintenir la capacité d'investissement et de fonctionnement des collectivités.



FISCALITÉ LOCALE

Par délibération du 1er octobre dernier, le Conseil Municipal a institué, en vertu de l'article 1529 du Code général des impôts, une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles en raison de leur classement en zone U, effectué il y a moins de 18 ans. Cette mesure vise à taxer les plus-values réalisées lors de la vente de ces terrains. Pour les cas d'exemption, vous pourrez les retrouver sur la délibération municipale à cette date ou en consultant l'article de la loi.

BUDGET COMMUNAL 2025

Vous comprendrez la difficulté de bâtir le budget pour l'an prochain. Avec les mesures envisagées, l'autofinancement se restreindra, car il est impossible de réduire les dépenses de fonctionnement, surtout celles du personnel, considérées comme rigides. Cela impactera forcément l'investissement. Nous travaillons donc sur le plan prévisionnel d'investissement (PPI) et devons faire des choix. Nous vous en parlerons, notamment dans le prochain bulletin municipal prévu pour l'été.

Dominique DAHYOT



Laëtitia CITEAU

Adjointe à l'urbanisme, aux travaux et à l'environnement

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

La commune de Saint Thurial a été classée par arrêté préfectoral en juillet 2023 en risque fort d'incendie à la suite de l'incendie qui a eu lieu à Cossinade en juillet 2022 et en raison de la présence de nombreuses landes sèches sur la commune, particulièrement sensibles au risque incendie. **En raison de ce classement, des obligations légales de débroussaillage (OLD) s'imposent aux propriétaires de bois, forêt et landes sur la commune.**

On entend par débroussaillage les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Le débroussaillage intervient avec une première intervention sur la végétation et des interventions successives de maintien en état débroussaillé. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

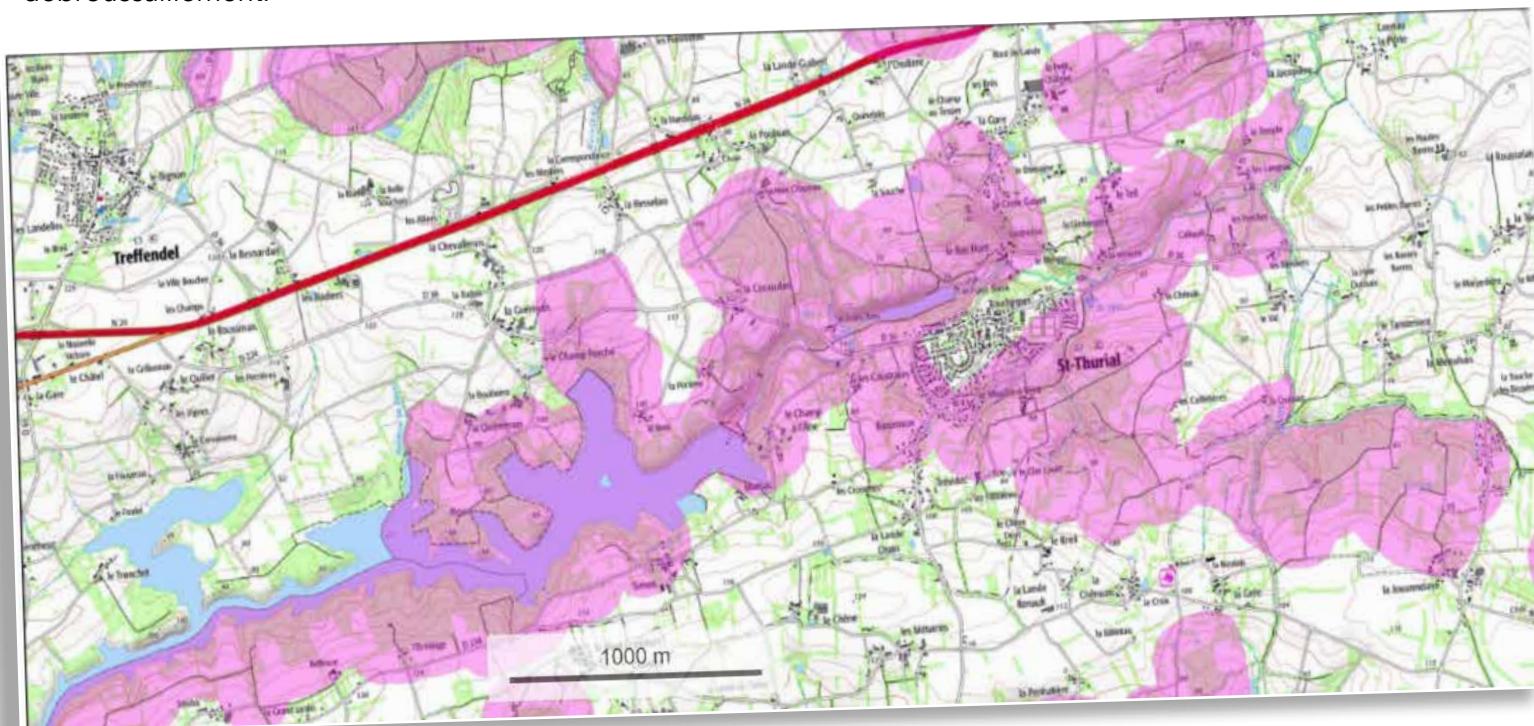
Le débroussaillage ainsi que le maintien à l'état débroussaillé, ne visent pas à faire disparaître l'état boisé et n'est ni une coupe rase ni un défrichage. Sa périodicité est fonction du risque d'inflammabilité de la végétation, elle est définie par celui qui en a la charge

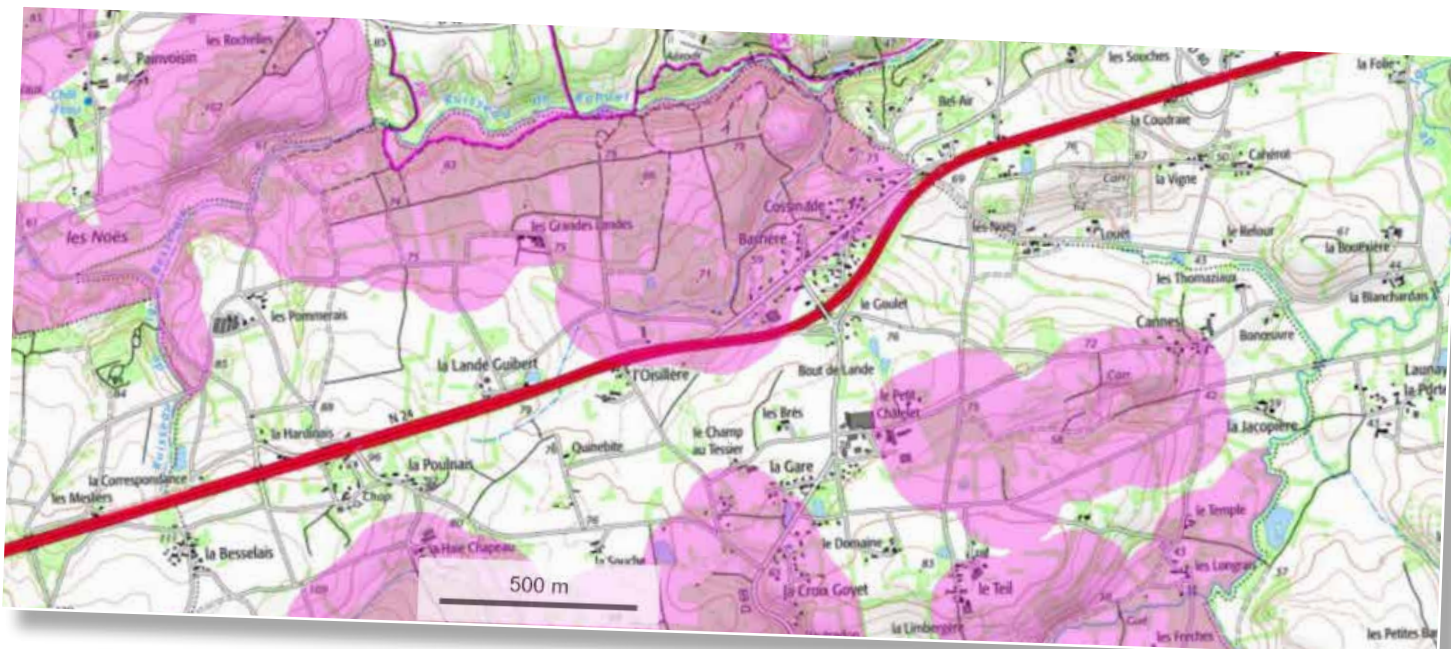
Les obligations de débroussaillage et de maintien à l'état débroussaillé s'appliquent dans un périmètre de : 50 m aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature ;

- 3 m le long des voies privées et voies communales ;
- 5 m le long des voies départementales ;
- 10 m le long des voies nationales.

Pour rappel, les opérations de débroussaillage sont autorisées uniquement sur la période allant du 15 septembre au 15 mars, soit en dehors des périodes de nidification. Le maintien à l'état des débroussaillé est quant à lui possible toute l'année.

Vous trouverez en rose sur les cartes ci-dessous la localisation des zones soumises aux obligations de débroussaillage.





Vous pouvez consulter les zones soumises aux obligations légales de débroussaillage sur le Sites Internet suivant : <https://www.geoportail.gouv.fr/données/débroussaillage>

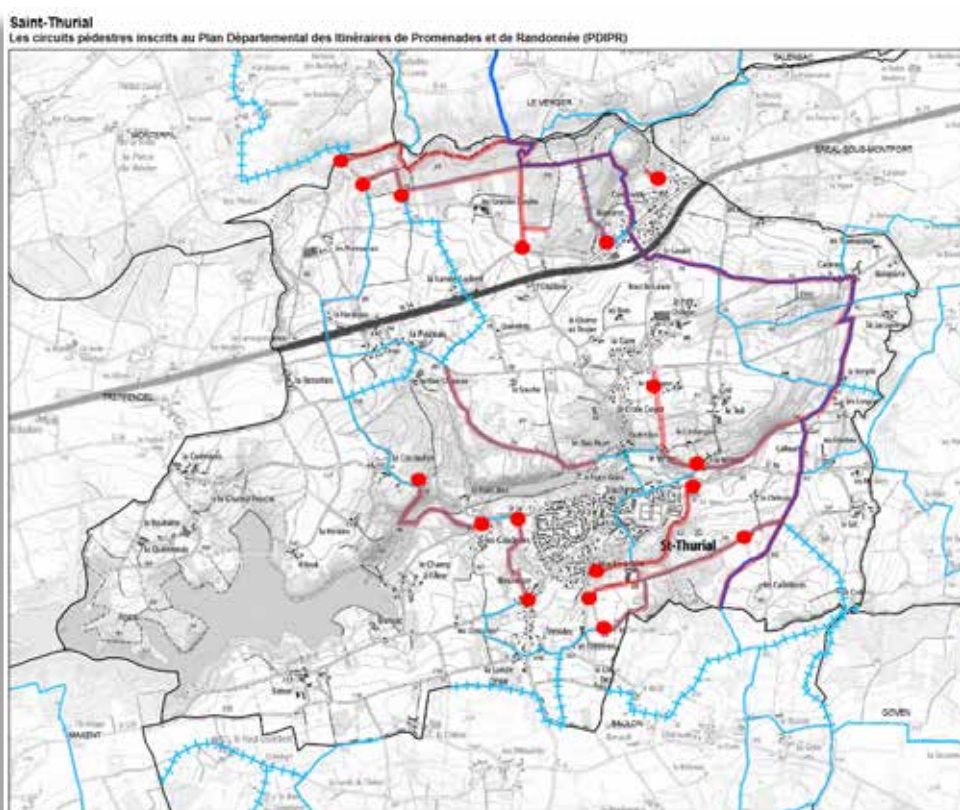
Un guide technique est en cours d'élaboration. Il fixera les conditions techniques de mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage pour la Bretagne, et notamment les hauteurs de végétation recommandées. Il sera publié sur le site Internet de la mairie. Vous y trouverez également l'arrêté préfectoral dans son intégralité qui donne également des indications sur le type de travaux de débroussaillage à mettre en œuvre.

ARRÊTÉ D'INTERDICTION DE CIRCULATION DES QUAD ET MOTOS SUR CERTAINS CHEMINS COMMUNAUX

Afin de stopper les nuisances sonores liées à la circulation d'engins à moteurs dans les chemins communaux et permettre la circulation en toute sécurité des piétons sur les chemins étroits avec peu de visibilité, un arrêté de police municipale a été pris le 12 juillet 2024 pour interdire la circulation des véhicules à moteurs sur certains chemins localisés sur la carte ci-dessous. Cette interdiction ne s'applique pas aux :

- Véhicules utilisés pour remplir une mission de service public ;
- Véhicules utilisés à des fins professionnelles d'exploitation, de gestion ou d'entretien des espaces naturels ;
- Véhicules utilisés par les propriétaires ou leurs ayants droits à des fins privées sur leurs propres terrains.

Des panneaux d'interdiction (points rouges sur la carte ci-dessous) seront installés d'ici la fin d'année en entrée de chaque chemin concerné par cette interdiction. Ces panneaux seront accompagnés de l'arrêté.





TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE DES 3 PIERRES

Depuis plusieurs années, des fuites au plafond de certaines pièces de la partie maternelle étaient constatées en raison de la dégradation de la toiture en zinc aggravée par la trop faible pente de cette dernière. L'hiver dernier, une première phase de travaux a été mise en œuvre qui a consisté à enlever le revêtement en zinc et à installer une bâche temporaire pour stopper ces fuites. Ensuite, cet été, une couverture composée d'une bâche en EPDM fabriquée sur mesure par une entreprise thuriale, FLEXIRUB a été posée. Ce type de bâche a été préférée au revêtement en zinc car elle est complètement étanche, posée d'un seul tenant sans aucune soudure, zones sensibles aux infiltrations d'eau. Elle est également résistante aux variations de température et garantie avec la même durée de vie que les toitures zinc. Préalablement, à la pose de la bâche, une couche d'isolant a été mise en œuvre. La mairie a missionné l'entreprise FJ Etanchéité pour réaliser ces travaux.

La toiture de la partie élémentaire sera remplacée en 2025, soit pendant les petites vacances scolaires ou l'été prochain en fonction de la météo et de la disponibilité de l'entreprise.

Le montant total des travaux (partie maternelle et partie élémentaire) s'élève à 294 483.20 Euros TTC.



PROJET DE VÉGÉTALISATION DE L'ANCIEN CIMETIÈRE

Dans un souci de préservation de l'environnement, la commune de Saint-Thurial a choisi de se tourner vers des méthodes alternatives et durables pour l'entretien de ses espaces verts.

L'idée ne date pas d'hier, en effet en 2015 et 2017, Saint-Thurial avait reçu le prix « Zéro Phyto » pour l'entretien de ses espaces sans produits phytosanitaires. Depuis d'autres démarches ont été entreprises comme la fauche tardive.

Dans les prochains mois, les services techniques profiteront de l'arrivée des beaux jours pour végétaliser certaines parties de l'ancien cimetière :

- Végétalisation de quelques pieds de murs (intérieurs et extérieurs)
- Gazon fleuri pieds de murs
- Création de deux îlots (vivaces et bulbes à floraison échelonnée)

Par ailleurs, au printemps, les agents des espaces verts vont commencer une 1ère tranche de travaux de végétalisation des espaces inter-tombes situés de part et d'autre de l'allée centrale. Du Thym serpolet rampant sera implanté sur ces espaces. Cette espèce a été choisie car elle est résistante au piétinement, à la sécheresse, facile à entretenir et fleurit tout l'été. Son feuillage est persistant et odorant.

Ce lieu important de mémoire et de recueillement deviendra ainsi plus vert et fleuri.



Pour bénéficier d'un conseil neutre, indépendant et gratuit sur la rénovation énergétique

Depuis quelques mois, il est observé sur la commune une augmentation du nombre de démarchage par des sociétés parfois peu scrupuleuses proposant l'installation de panneaux photovoltaïques. Certaines offres commerciales présentent des fausses promesses qui s'apparentent à des arnaques : prix exorbitants, rentabilité alléchante, autonomie énergétique à 100 %. Pour vous aider dans vos projets de rénovation énergétique, n'hésitez pas à faire appel au service Conseil Rénov'Énergie. Il peut notamment analyser les projets de réduction des consommations d'énergie et de production d'électricité photovoltaïque.

Pourquoi faire appel au Conseil Rénov'Énergie ?

Vous voulez réduire vos factures d'énergie, améliorer votre confort ? Vous faites un agrandissement ou un aménagement de combles ? Ou vous voulez acheter une maison ancienne, valoriser votre patrimoine ou encore réduire votre impact environnemental ? Chacun a ses raisons pour envisager une rénovation énergétique.

Ainsi, le service Conseil Rénov'Énergie, service neutre, indépendant et gratuit :

- Vous informe et conseille sur les aides financières, matériaux, équipements, énergies renouvelables, sur la maîtrise de l'énergie ou la réglementation ;
- Vous accompagne dans le choix des solutions de rénovation les plus pertinentes, efficaces et optimales par rapport à votre budget pour atteindre un projet global performant ;
- Vous aide à concrétiser votre projet, à le préparer et à le suivre efficacement et sereinement.

Ce service public mis en place et porté par le Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande en partenariat avec les communautés de communes Saint-Méen/Montauban, de Brocéliande et Montfort Communauté, est destiné à tous les habitants du territoire quelles que soient leurs ressources.

Accueil sur rendez-vous dans 6 communes du territoire : Montauban-de-Bretagne, Saint-Méen-le-Grand, Montfort-sur-Meu, Bédée, Plélan-le-Grand, et Bréal-sous-Montfort

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Internet du Pays de Brocéliande :

<https://pays-broceliande.bzh/conseil-renov-energie/>
Ou appeler au 0800 725 635 (numéro vert gratuit).

Les permanences téléphoniques ont lieu du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 17h

Si vous avez fait l'objet de démarches frauduleuses, n'hésitez pas à le signaler et à vous faire aider :

Sur <https://signal.conso.gouv.fr> et <https://www.victimesseduphotovoltaïque.com/>, vous pourrez signaler une société comme frauduleuse et être soutenu ;

L'UFC Que choisir pourra également vous aider à trouver les failles dans les documents que vous avez pu signer pour casser le contrat si le délai de rétractation est dépassé.

CONCOURS PHOTO

En 2025, participez au concours photo de Brocéliande Communauté organisé dans le cadre du projet « Agir pour la Biodiversité en Brocéliande ! »

La thématique retenue pour cette édition est « Biodiversité et espaces naturels en perspective ». Le concours photo sera ouvert début 2025 à tous les habitants du territoire. Il y aura une catégorie de participation spécifique pour les moins de 18 ans. Les participants auront jusqu'à début avril pour proposer une photo, prise sur Brocéliande Communauté. Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site de la communauté de communes dès mi-janvier. À vos appareils !



LE BRICOBUS : POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Bricobus accompagne les propriétaires ou locataires qui rencontrent une difficulté sociale, technique et/ou économique, ou encore un blocage administratif, pour engager à court terme des travaux d'amélioration du logement ou de première nécessité. Le BRICOBUS circule donc sur le territoire des 8 communes de Brocéliande Communauté et s'arrête dans différents lieux de vie comme les places de marché, les places de mairie, les parkings de supermarchés et dans les centres-bourgs. Il va ainsi à la rencontre des habitants :

- En échangeant avec eux sur des besoins en petits bricolages (réparer une fuite, remplacer la vmc, remplacer un ballon d'eau chaude, une prise électrique, etc.) ;
- En se rendant accessible et en suscitant la participation des habitants ;
- En leur permettant de s'interroger sur leurs conditions de logement, ou bien de celles de leurs voisins, familles, amis ;
- En engageant collectivement des solutions adaptées et réactives.

Cette opération est le résultat d'une collaboration entre Brocéliande Communauté, Les Compagnons Bâisseurs de Bretagne, et le SDE35.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Internet des compagnons bâtisseurs :

<https://www.cc-broceliande.bzh/actualites/bricobus-pour-lutter-contre-la-precarite-energetique/>

Ou contacter Florent aux coordonnées suivantes :

bricobus35@compagnosbatisseurs.eu
ou au 07 82 69 36 85

ABAISSMENT DE LA LIMITATION DE VITESSE LIEU-DIT MARSAC

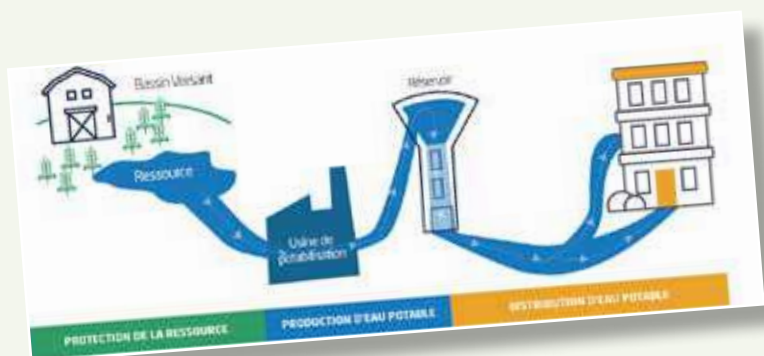
Les riverains habitant au lieu-dit Marsac rencontrent des problèmes de visibilité lorsqu'ils veulent s'engager sur la voie communale. Afin de sécuriser leur insertion sur la voie communale, la vitesse sera abaissée de 80 Km/h à 50 Km/h sur cette voie. Des dispositifs complémentaires pourront être ajoutés si cette mesure ne suffit pas.



Zone d'abaissement de la limitation de vitesse au niveau du lieu-dit Marsac

Laëtitia CITEAU

LES RETENUES DE LA CHÈZE ET DU CANUT : UNE RICHESSE COLLECTIVE

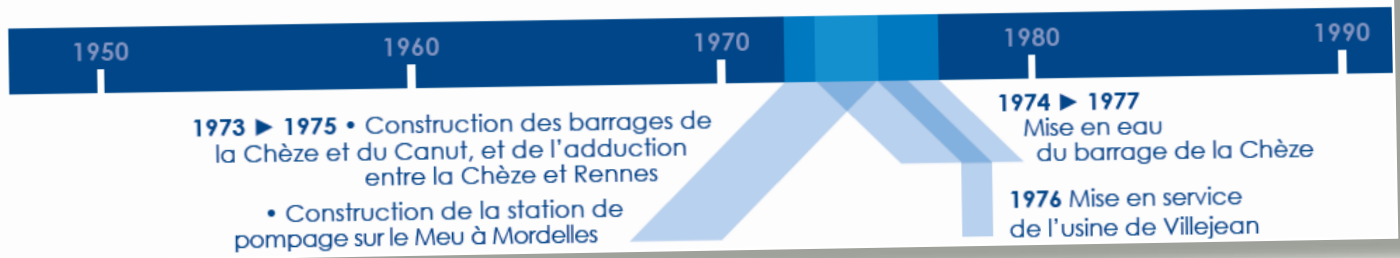


©Eau du Bassin Rennais

La Collectivité Eau du Bassin Rennais est l'autorité organisatrice du service de l'eau potable sur le bassin rennais. Ce syndicat mixte regroupe Rennes Métropole et six communautés de communes (75 communes au total). La Collectivité Eau du Bassin Rennais assure toutes les compétences liées à l'eau potable, à savoir : la protection de la ressource, la production et la distribution de l'eau aux usagers.

Afin de produire les 28 millions de m³ d'eau potable par an nécessaires à son approvisionnement et à la sécurisation du département, la Collectivité Eau du Bassin Rennais capte ses eaux dans le milieu naturel, pour l'essentiel à l'extérieur de son territoire. Pour fournir une eau potable de qualité, elle déploie un programme d'actions par bassin versant pour la protection des ressources.

DATES CLÉS



© Eau du Bassin Rennais

LE BARRAGE DE LA CHÈZE, UNE RÉSERVE STRATÉGIQUE DU BASSIN RENNAIS

Le bassin versant de Chère Canut, considéré de petite taille (1 % du territoire départemental), possède une productivité en eau importante. Il a été choisi dans les années 1970 par la Ville de Rennes pour y construire un ensemble de deux retenues.



© Eau du Bassin Rennais

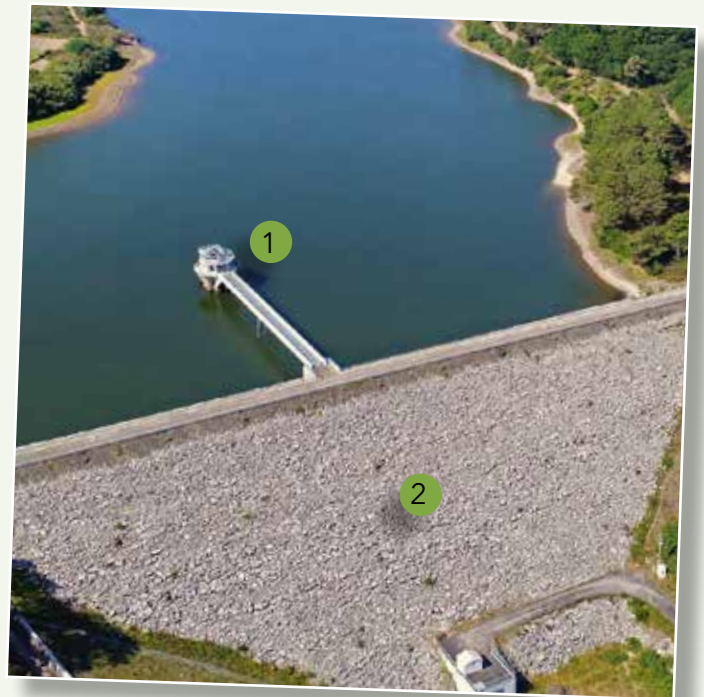
CHIFFRES CLÉS

Surface du bassin versant : 6200 ha

Volume d'eau :
Chère : 14,5 m³
/ Canut : 0,3 m³

Surface en eau : 190 ha

~30 % de la production d'eau du bassin



Construction de la tour d'exhaure - barrage de la Chère
© Eau du Bassin Rennais



© Eau du Bassin Rennais

La Chère est un barrage de type remblais. Il est constitué d'un enrochement amont et aval, ainsi que d'un noyau argileux étanche au milieu. Il a un rôle très important dans la sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'Ille-et-Vilaine car il constitue une réserve stratégique pour les besoins estivaux.

L'usine de Villejean est la principale unité de production d'eau potable du département d'Ille-et-Vilaine (7 à 11 millions de m³ d'eau potable par an). Elle est alimentée par une adduction d'une longueur totale de 22,5 km, qui prend sa source dans la retenue de la Chèze et complétée au besoin par une prise d'eau dans le Meu à Mordelles et dans les Bougrières à Rennes.



LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DE CAPTAGE

Des périmètres de protection ont été instaurés autour de ces captages par un arrêté préfectoral du 17 avril 1972 afin de les protéger des risques de pollutions. Suite aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS), Eau du Bassin Rennais a décidé de lancer la procédure de révision de ces périmètres de protection. Les études préalables à cette révision, portant sur les risques de dégradation de la ressource et sa vulnérabilité, sont à présent terminées. Un travail de terrain a été conduit avec les exploitants agricoles pour ajuster le périmètre et envisager des plantations de haies pour limiter l'érosion des sols. Un hydrogéologue agréé va maintenant proposer un nouveau tracé de ces périmètres avec des prescriptions associées.

LE CANUT ET L'ÉTANG DES BOUGRIÈRES, DES RÉSERVES DE SOUTIEN

La station de pompage de Mordelles, située en bordure du Meu, refoule l'eau du Meu dans ladite adduction pour la pousser soit vers l'usine de traitement soit vers le barrage de la Chèze.

Le barrage en remblais du Canut vient en soutien du réservoir de la Chèze. Bien que d'une capacité 50 fois plus petite que la Chèze, il dispose de la même surface de bassin versant, cela lui permet d'être très réactif et de remplir la Chèze en période hivernale avec des débits importants. L'étang des Bougrières constitue une ressource de secours pouvant fournir 1,7 millions de m³ à l'usine de Villejean à Rennes.

UNE GESTION DES MILIEUX NATURELS LIÉE AUX ENJEUX DU SITE

Sur le site de Chèze Canut, la Collectivité gère actuellement un parcellaire de 422 ha, dont 190 ha en « eau libre ». Le site est particulièrement riche par la diversité de ses milieux naturels (berges, boisements, landes, prairies, zones humides, bocage) qui composent une mosaïque de paysages.

Schéma du bassin versant à l'usine de potabilisation
©Eau du Bassin Rennais



Boisements et landes sèches (secteur Roca)
©Eau du Bassin Rennais

Au-delà de l'aspect réglementaire, la Collectivité a souhaité développer sur ses terrains une conduite des milieux naturels la plus cohérente et durable possible pour préserver le **patrimoine naturel remarquable du site**. Cette gestion est intégrée au contexte écologique et socio-économique du territoire local.

Un plan de gestion s'appuyant, d'une part sur des diagnostics écologiques (inventaires faunistiques et floristiques, habitats) et d'autre part sur des échanges avec les acteurs et usagers du territoire, constitue un outil de gestion en lien avec les enjeux du site. Il permet de définir et de planifier un programme d'actions à mettre en œuvre. Il est en cours d'actualisation pour une durée de 10 ans.

UNE ANIMATION AGRICOLE DYNAMIQUE SUR LE BASSIN-VERSANT

Le bassin-versant de Chèze-Canut est principalement occupé par de la surface agricole utile (4 600 ha), sur laquelle se trouvent 100 exploitations agricoles (dont 60 sièges sur le bassin-versant).

Sur la prise d'eau de la Chèze, la qualité de l'eau en nitrates est bonne, avec une moyenne de 10.18 mg/l en 2021. Sur le Canut, la situation apparaît plus contrastée concernant les pesticides : la limite des valeurs « eaux brutes » a été dépassée une fois en 2023, dû à une concentration élevée d'un métabolite du Métazachlore. Sur la Chèze, la limite des valeurs « eaux brutes » n'a jamais été dépassée mais le cumul des pesticides dépasse régulièrement la limite « eaux distribuées » de 0.5µg/l, nécessitant un traitement approfondi en usine.

La Collectivité souhaite encourager et accompagner les productions agricoles durables favorisant une bonne qualité de l'eau. En 2024, elle encourage notamment les producteurs de colza. Ceux-ci peuvent les mener en association avec des plantes compagnes permettant de se passer d'herbicide (Métazachlore). Pour tendre vers ce mode de production, chacune des exploitations du territoire peuvent solliciter un accompagnement financier. Et depuis 2019, la Collectivité soutient financièrement l'expérimentation et l'accompagnement du désherbage mécanique du maïs. La Collectivité propose aussi des soutiens à l'optimisation du pâturage, à la sortie des intrants, aux filières locales, aux alternatives aux chimiques avec des biosolutions, au passage à la bio ou encore l'accompagnement à la transmission de chefs d'exploitation de 55 ans et plus pour pérenniser les exploitations agricoles à taille humaine.



Désherbage mécanique
©Eau du Bassin Rennais

TERRES DE SOURCES, UN LABEL LOCAL QUI PROTÈGE L'EAU

Initiée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, Terres de Sources soutient et encourage les bonnes pratiques des agriculteurs locaux qui se sont engagés à agir pour l'environnement et la protection de l'eau potable

avec un mode de production plus vertueux pour les ressources en eau. Comment ? En proposant aux agriculteurs de nouveaux débouchés et en valorisant leurs produits dans les cantines ou dans les circuits de distribution (commerces, restaurants...).



UN TERRITOIRE CONCERNÉ PAR LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Les multiples services agroécologiques rendus par le bocage confirment l'importance de ce paysage pour la protection de la ressource en eau et la lutte contre le changement climatique.

Depuis 2011, la Collectivité Eau du Bassin Rennais anime le programme Breizh Bocage sur le bassin versant de Chèze-Canut. Plus de 56 km de création et de restauration de haie ont permis de conserver une dynamique bocagère favorable aux enjeux du territoire. C'est principalement grâce à l'implication des exploitants agricoles et des propriétaires fonciers du bassin versant que ces travaux ont été possibles.

Ainsi, sur le quart de la commune de St Thurial, incluse dans le bassin versant, 4 km de bocage supplémentaires ont été réalisés par 4 exploitations agricoles et un particulier.

Ce programme permet également d'accompagner les gestionnaires du bocage pour une meilleure protection des linéaires bocagers et vers un modèle de gestion plus durable et plus viable sur le plan économique.



Contact presse :

mcrosnier@ebr-collectivite.fr

<https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/>,

<https://terresdesources.fr/>



<https://eauforetpaimpont.bzh>

Les économies d'eau

- Pour vérifier l'absence de fuite, notez l'index du compteur, le soir avant de vous coucher, puis vérifiez le lendemain matin s'il a changé



- Pour faire des économies d'eau dans les WC, installer une chasse d'eau 3/6 litres



- En cas de fuite réparer la très rapidement

Une fuite dans les WC représente 30 m³ d'eau perdue par an



- N'arrosez qu'avec de l'eau de récupération (eau de pluie)

- Arrosez tôt le matin ou tard le soir pour éviter l'évaporation

- Paillez les massifs et le potager



- Installez un robinet thermostatique



- Installez un mousseur ou un robinet à butée

Les mousseurs classiques des robinets, pomme de douche ont un débit pouvant être de 12 litres par minute. Alors qu'il **suffit d'installer des mousseurs hydro-économique pour réduire la quantité d'eau qui s'écoule du robinet tout en gardant un confort d'utilisation.**

**Le débit passant alors à 6 litres par minute.
Ce sont des substantielles économies que vous pouvez réaliser.**



Pour vérifier le débit de vos robinets, rien de plus simple : prenez un récipient gradué et placez le sous votre robinet. Ouvrez au maximum votre robinet pendant 10 secondes. Il vous suffira de multiplier par 6 le volume d'eau de votre récipient pour obtenir le débit en litres par minute.

Si le débit ne dépasse pas 6 litres, bravo !! Vous faites déjà des économies.

Si le débit dépasse 10 litres, il faut agir !!

Vous pouvez à moindres frais, c'est à dire en installant des mousseurs hydro-économique, réduire considérablement votre consommation d'eau, et donc de réduire drastiquement le montant de votre facture.



Haies sur talus réalisées dans le cadre du programme Breizh Bocage

Grand [Format]

BOCAGE

Pourquoi le bocage est-il si important pour la qualité et la quantité de l'eau ?

Le rôle du bocage sur la qualité et la quantité de l'eau est primordial. Reprenons les bénéfices essentiels et détaillons le lien avec le petit cycle de l'eau.

Le bocage **limite le ruissellement et l'érosion des sols**. Avec son système racinaire, la haie maintient le sol, **épure l'eau, facilite l'infiltration des précipitations et permet le stockage de l'eau** dans les sols et son transfert vers les nappes phréatiques. Ces effets sont encore plus marqués si celle-ci se trouve sur un talus. Les haies bocagères, implantées perpendiculairement à la pente en bordure de parcelles cultivées **limiteront l'érosion des sols et les coulées de boue**. Ainsi, les conséquences des pluies intenses seront limitées sur ces parcelles et les eaux de ruissellement seront moins chargées en matières et polluants (matières en suspension, matières organiques, pesticides, phosphore). Les traitements nécessaires pour potabiliser l'eau des rivières seront également moins importants, la plus grande part des eaux utilisées pour l'eau potable en Ile-et-Vilaine étant pompée en rivière.

Les impacts positifs sur le processus de traitement sont multiples. Une eau moins turbide est donc plus facile à traiter, **avec moins d'utilisation de réactifs dans l'étape de décantation**. Ceci conduit donc à **moins de production de boue** dans l'usine de production d'eau potable ce qui entraîne donc moins de rotations de camions pour les épandre. Ce cercle vertueux reste difficile à quantifier à l'échelle du bassin de la Vilaine de 11 000 km² avec une usine de production d'eau potable à son exutoire. Ainsi, en prenant soin du bocage de chaque parcelle, nous agissons sur la qualité et la quantité de l'eau à l'échelle de la parcelle mais aussi à l'échelle du bassin versant quelle que soit sa taille.

Lors de l'hiver 2023-2024, ce sont plus de **45 km de plantations** qui ont été créés sur l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (dont près de 27 km par l'UGVO) dans le cadre du programme Breizh Bocage.

Par ailleurs, à la suite des épisodes de pluies intenses qui ont eu lieu sur le territoire (Gévezé, Parthenay-de-Bretagne...), les techniciens bocage ont réalisé des prospections terrain, dans certains cas à la demande des communes ou EPCI, au cours desquelles ont été localisées de nombreuses zones d'érosion avec parfois de graves conséquences : maisons inondées, routes coupées, cultures dévastées. Celles-ci sont analysées et mettent en évidence le manque de plantations sur l'amont du bassin versant concerné.

Ainsi, en agissant sur le bocage qui relève d'une action du **grand cycle de l'eau**, nous agissons aussi indirectement sur le **petit cycle de l'eau** avec un impact sur la production d'eau potable. Même s'il est ambitieux de quantifier le gain économique de la plantation d'une haie sur l'amélioration de la qualité de l'eau avant le pompage à l'usine de production d'eau potable de Vilaine Atlantique à Féréol, le rôle d'une haie n'est plus à démontrer sur le cycle de l'eau.

LE SAVIEZ-VOUS

Les zones humides

Les zones humides, qu'elles soient inondées temporairement ou en permanence, sont des écosystèmes essentiels **pour la régulation de l'eau et la préservation de la biodiversité**. Ces milieux, tels que les marais, tourbières et prairies humides, agissent comme **des réservoirs naturels** : elles absorbent l'eau en période de crue et la restituent durant les périodes de sécheresse. Elles sont donc indispensables pour protéger les cours d'eau et les écosystèmes qui en dépendent, notamment en Bretagne, où la géologie imperméable favorise leur présence en fond de vallée.

Outre leur rôle hydrologique, les zones humides **améliorent la qualité de l'eau** en filtrant certaines molécules telles que l'azote et le phosphore. Elles contribuent également à la **régulation des microclimats locaux**, influençant les précipitations et les températures grâce à l'évapotranspiration. Ces fonctions sont d'autant plus importantes **dans le contexte actuel du changement climatique**.

Cependant, la situation est préoccupante. En France, près des deux tiers des zones humides ont disparu au cours des cinquante dernières années, sous l'effet des activités humaines (urbanisation, pratiques d'assèchement intensif...). Cette perte a un impact négatif sur les écosystèmes et sur les nombreux services gratuits que ces milieux fournissent.

Face à cette situation, des gestes simples peuvent faire la différence : le pâturage extensif et le fauchage annuel ou bisannuel, par exemple, sont des pratiques agricoles qui permettent de maintenir la richesse de ces habitats tout en favorisant la biodiversité. **Les zones humides sont des habitats fragiles qui doivent être protégés**, pour garantir non seulement l'équilibre de notre environnement, mais aussi pour préserver les multiples services qu'elles nous rendent.

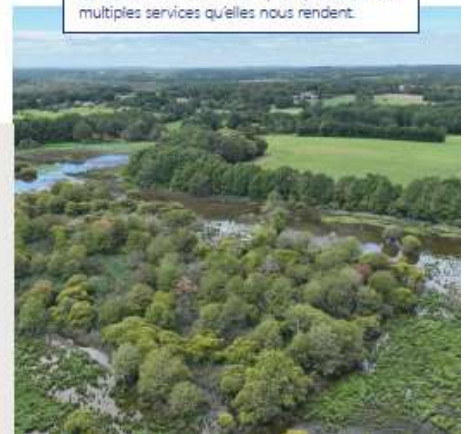
CONNAISSEZ-VOUS ?

Le triton marbré

Les Tritons font partie du groupe des amphibiens, aux côtés des salamandres, grenouilles, rainettes et autres crapauds.

Ils vivent sur terre une bonne partie de l'année et dans l'eau à la période de reproduction. Cinq espèces sont présentes en Bretagne. Présent sur une majeure partie du bassin de la Vilaine, le Triton marbré est une espèce discrète qui peut être vue dans les zones boisées du territoire.

Elle reste plus facile à observer la nuit en prospectant les points d'eau entre février et mai. En France, toutes les espèces d'amphibiens sont protégées par l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007, mais à des niveaux différents.



2025

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

La mise en place de la redevance incitative et plus récemment, l'extension des consignes de tri, ont engendré une baisse des tonnages d'ordures ménagères et une augmentation des volumes de déchets recyclables.

Par conséquent, les élus du syndicat ont été amenés à prendre une décision face à la situation. L'objectif est donc de réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères, en réalisant à **partir du 6 janvier 2025, une collecte du bac vert tous les 15 jours**, comme c'est déjà le cas avec le bac jaune.

Vous pouvez retrouver le calendrier sur notre site internet : <https://www.smictom-centreouest35.fr/>.

A Saint-Thurial, la collecte se fera le jeudi (sortir son bac le mercredi soir) :

les ordures ménagères les semaines impaires et les emballages les semaines paires.

Bien entendu, cela se poursuivra sur le reste de l'année. Comme à son habitude, le SMICTOM a pris en compte les jours fériés et les exceptions selon les communes, les plannings seront donc adaptés.
Le SMICTOM Centre Ouest 35

BON A SAVOIR

Retrouver toutes les informations concernant la collecte des déchets et la déchèterie sur **Panneau Pocket, module « Gestion des déchets »**.

Le calendrier des collectes 2025 est également disponible en mairie pour une version papier.

Smictom
Centre Ouest



Nous vous remercions de bien sortir
les bacs verts et jaunes la veille au soir
afin d'assurer la collecte.



A PARTIR DU 6 JANVIER 2025,

CHANGEMENT

DES JOURS DE COLLECTE DES BACS

Attention, cette mise en place peut entraîner une collecte différée de quelques jours entre l'ancien et le nouveau calendrier.

Découvrez votre calendrier dès décembre sur notre site internet www.smictom-centreouest.fr



TRAVAUX

DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2024

AVRIL À OCTOBRE 2024

Mme RENOUARD Nathalie
5 avenue du Guillaubert
Remplacement d'un portail

Mme MASSARD Elise
12 Trévidec
Installation de panneaux photovoltaïques

M. NAUX Pierre
4 Le Temple
Construction d'une piscine

SCI VERLICAN
Représentée par Mme PIOCHON Martine
10 rue du Fer à Cheval
Construction d'un abri de jardin

Popote & Papote
Représentée par M. BONTE Arnaud
Peinture de la devanture

M. GIBIER Patrice
4 avenue du Genetay
Installation de panneaux photovoltaïques

M. BOUGOT Pierre
1 rue du Four à Chaux
Installation d'une pompe à chaleur

Mme MARTIN Marie-Thérèse
27 avenue du Guillaubert
Ravalement

M. METAY René
2031 La Poulmais
Remplacement d'un portail

SAS KADASTRAL
Représentée par M. PINOT Laurent
6 impasse des Rochelles
Division en vue de construire

M. NAUX Pierre
4 Le Temple
Coupe et abatage arbres

Mme JOUAULT Joëlle
8 impasse de la Forêt
Division foncière en 2 lots

M. QUERNIARD Philippe
La Portière
Installation de panneaux photovoltaïques

M. HUGUET Pierre
1445 Cannes
Installation de panneaux photovoltaïques

Mme URVOY Gwendoline
9 B rue du Clos Louët
Edification d'une clôture

M. DAHYOT Olivier
Le Theil
Installation de panneaux photovoltaïques

M. DE VERDELHAN François
76 Les Brés
Installation de panneaux photovoltaïques

M. LE GOFF Armel
1 allée de Ker Landes
Installation de panneaux photovoltaïques

M. GLEMEE Antoine
5 rue du Fer à Cheval
Edification d'une clôture

M. GIBIER Patrice
4 avenue du Genetay
Edification d'une clôture

Mme REMONDIN Emilie
14 avenue du Guillaubert
Edification d'une clôture

M. LE BRETON Serge
8 rue des Pins
Isolation thermique façade

Mme ANDOUARD Annick
12 impasse de la Forêt
Remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée,
création de velux

M. HERVIAUX Bertrand
658 Le champ au Tessier
Installation de panneaux photovoltaïques

Mme GIBIER Maryvonne
9 rue des Jeannettes
Travaux sur une construction existante,
remplacement des menuiseries

M. GEORGET Jules et Mme TOUFFET Coline
7 avenue du Guillaubert
Remplacement des ouvertures

PERMIS DE CONSTRUIRE 2024

JUIN À OCTOBRE 2024

M. HAMEL Florian et Mme BOISSEL Clémence
Lot B impasse des Peupliers
Construction d'une maison individuelle

M. ESTRADE Pierre
676 La Crublais
Extension d'un bâtiment d'élevage

M. VILBOUX Jérôme et Mme RIOLE Stephanie
Bieurouze
Modification des clôtures

M. JAOUEN Christophe
48 avenue de Cossinade
Modification des clôtures et enduit

M. et Mme DROUET David et Clémence
19 rue de la Galerne
Surélévation d'habitation, construction d'un carport,
modifications d'aspect extérieur et des clôtures

BROCELIANDE COMMUNAUTE
Représentée par M. ETHORE Bernard
Avenue de la Vallée
Construction d'un bâtiment d'intérêt collectif et
aménagement de pistes VTT Trial

ARIANE IMMO
Représentée par M. LARRIEU Didier
Rue de la Chèze
Suppression clôture à l'ouest

M. PERRAUD Alexis
Le Rocher Vert
Pose et dépose d'un conteneur

M. PELLERIN Matéo et Mme COLLIAUX Enora
2014 Marsac
Changement de destination d'un bâtiment
et modification d'aspect extérieur

M. PELLERIN François
2002 Marsac
Changement de destination d'un bâtiment
et modification d'aspect extérieur

M. VAN HILLE Frédéric
115 rue Claude Coutard
Pose d'un portail, création d'une terrasse
et enduit du garage

COMMUNE DE SAINT-THURIAL
26 ter rue de l'Eglise
Réhabilitation et travaux d'aménagement
du foyer des jeunes

M. SENANT Mikaël et Mme MACE Céline
26 rue des Frères Aubin
Construction d'une maison individuelle

M. CHEMINEL Noam
2 La Croix Goyet
Construction d'un préau

M. GASPAS François et Mme DEBRAY Swanny
Lot C La Lande Orain
Construction d'une maison individuelle

M. DECATHEAUGRUE Benoît
3 allée de Touchemin
Construction d'une annexe : pergola



Vie Associative et Culturelle



Vincent LEROY

Adjoint aux associations, à la culture et à la communication - Correspondant Défense

BILAN 2024

UNE ANNÉE DE NOUVEAUTÉS ET DE TRANSITION

La traditionnelle soirée moules frites a eu lieu le 13 juillet, suivi de son bal organisé comme chaque année d'une main de maître par le comité des fêtes. Cette soirée a également été marquée par le très attendu feu d'artifice son et lumière de la commune proposée par notre prestataire « Vos Nuits Etoilées ».

Mais juillet a aussi été marqué par l'accueil d'un spectacle d'art visuel et de danse proposé par « La Loggia », le dimanche 21 juillet dernier à 18h face à la maison des Korrigans. Une nouveauté 2024 après un test probant en 2023, auquel les thurialais ont répondu présents malgré la date estivale, et qui je l'espère perdurera dans le temps. « La Loggia », association de Saint-Péran, a pour but de promouvoir l'Art et la Culture auprès de et avec tous les publics : elle organise notamment depuis 8 ans le Festival « Arrête ton cirque » et une programmation culturelle sur le territoire de Brocéliande. Après septembre 2023 où nous avons accueilli un spectacle d'art équestre, nous avons eu la chance en 2024 d'accueillir Claire Ducreux pour son spectacle « Fleurir les abîmes », spectacle de danse, de théâtre visuel, d'humour et de poésie avec la participation du public. Un moment suspendu dans le temps qui a ravi petits et grands.

Août a poursuivi la continuité dans la nouveauté. Après les inaugurations du premier semestre de l'extension de la cantine, de la Maison de la Santé, du sentier pédagogique, nous avons inauguré le vendredi 30 août le nouveau Foyer des Jeunes situé en face du terrain de football, dans l'aile Est du bâtiment qui accueille déjà les vestiaires de football et la salle des associations Arthur. Pour cette occasion, compte-tenu de la taille du foyer qui ne permet pas d'accueillir un nombre important de personnes, il a été privilégié une inauguration en comité restreint avec élus, financeurs, jeunes et parents. Le foyer a ensuite profité d'une matinée portes ouvertes à tous à l'occasion du forum des associations qui se tenait 8 jours plus tard sur ce même site du complexe sportif. L'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir ce nouveau lieu dans l'ancienne école du village pour ceux qui l'ont connue.

Cette nouvelle saison 2024/2025 a donc été lancée par ce forum des associations du 7 septembre dernier.



Dernière nouveauté de l'année et pas des moindres, le 31 octobre a été marqué par le départ en retraite d'Anne-Marie Caillot, après plus de 30 années passées à la médiathèque (Voir article page 24). Je profite de cet article pour lui souhaiter le meilleur pour cette nouvelle vie de retraitée qui s'offre à elle auprès de sa famille et ses proches.

Une transition est toute trouvée pour évoquer l'arrivée mi-octobre de Célia Boizot, 26 ans, comme nouvelle responsable de la médiathèque de Saint-Thurial. Après différentes expériences en médiathèques dont Bréal Sous Montfort, elle nous rejoint avec l'envie d'apporter sa patte et son dynamisme dans notre commune. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans cette prise de fonctions et je vous invite à aller la rencontrer sur place, occasion également de découvrir ou redécouvrir « La maison aux 1000 histoires ».

Voilà donc une année encore riche qui s'achève, avec en toile de fond les jeux olympiques de Paris 2024 cet été, qui ont rayonné jusqu'en Brocéliande à travers la fête du jeu en mai puis le passage de la flamme olympique en juin sur notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et tous une Belle année 2025, et rendez-vous le samedi 11 janvier 2025 à 18h30 au complexe sportif de Brocéliande pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

Vincent LEROY



NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Tous les 2 ans nous organisons une réunion d'information et de présentation de la commune pour les nouveaux arrivants. **La prochaine aura lieu un samedi matin en octobre 2025.** Cette réunion d'information est l'occasion de présenter la commune et ses nombreux attraits, de vous remettre un kit d'accueil et de partager un moment d'échange convivial en toute simplicité autour d'un verre.

Si vous êtes récemment arrivés sur la commune, vous pouvez vous faire recenser en mairie afin d'obtenir votre kit d'accueil ou bien d'ores et déjà vous inscrire à l'accueil en mairie pour participer à cette réunion d'octobre.

Contact en mairie au 02 99 85 32 72
ou bien par mail à : servcommunication@stthurial.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS 2024

Comme chaque année, le complexe sportif de Brocéliande a accueilli **le samedi 7 septembre dernier matin le forum des associations de Saint-Thurial.**

Cette édition a réuni 31 associations, soit de la commune soit des communes avoisinantes, afin de proposer une offre la plus complète pour toutes et tous.

Les élus de la commune présents vous accueillait dès l'entrée avec une boisson chaude ou froide puis vous pouviez accéder aux associations en lien avec la culture, l'enfance et le social dans la salle de sport adapté, suivies des associations sportives dans la salle des sports principale.



En nouveautés 2024 nous avons « La Pétanque Thurialaise », nouvelle association communale de pétanque de loisir, dont les tracés sont pour le moment matérialisés sur la partie Sud du terrain stabilisé, en attendant la création de terrain par l'association avec le concours de la mairie pour 2025.

Et le grand retour du théâtre à Saint-Thurial sous l'égide de Mathilde Bouillant, ancienne élève du théâtre jeune à Saint-Thurial, qui de retour dans la région a décidé de relancer le théâtre enfant et adulte sur la commune. Je leur formule tous mes vœux de réussite pour ces créations d'associations pour les thurialais.

En complément des informations qui pouvaient être glanées auprès de l'UFCV, qui disposait d'un stand au complexe, il était également possible de venir découvrir le nouveau Foyer Jeunes, récemment inauguré vendredi 30 août dernier, situé à côté des vestiaires de football sous la salle des associations Arthur.

Ce forum s'est conclu par un verre de l'amitié offert par la municipalité à l'ensemble des associations présentes pour les remercier de leur mobilisation à cet événement ainsi qu'au quotidien dans la gestion ou l'animation de leurs associations respectives.

Face au succès et au nombre de visiteurs toujours plus important, nous étendrons les horaires du forum pendant midi pour 2025.

Bonne continuation de saison associative, sportive et culturelle à toutes et tous !!!

Vincent LEROY



STOP PUB !

Pour rappel, la mairie tient à votre disposition des autocollants STOP PUB édités par la Région Bretagne et le Smictom Centre Ouest. Vous pouvez en récupérer à l'accueil en mairie aux horaires d'ouverture au public.

POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE

Comment ça marche ?

Les collectivités bretonnes ont fait le choix de déployer un réseau public régional de fibre optique, qui remplacera le réseau téléphonique actuel basé sur des câbles en cuivre dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à Mégalis Bretagne. Ce Syndicat mixte a été créé en 1999 et a pour compétences :

- D'assurer la construction et l'exploitation du réseau public régional en fibre optique dans le cadre du projet « Bretagne Très Haut Débit » avec un objectif de 100% de raccordé en 2026 ;
- De favoriser le développement de l'administration électronique en proposant une offre de services numériques mutualisés et de fournitures annexes associées.

Le déploiement de la fibre optique s'opère après une phase d'étude et selon le zonage des réseaux de communication existants réutilisables par phase de travaux au nombre de 3. Au niveau régional, la phase 1 est en cours d'achèvement, la phase 2 en cours de déploiement et la phase 3 en étude.

Mégalis Bretagne a donc la maîtrise d'ouvrage de la construction et l'exploitation de la fibre optique pour la région Bretagne et a délégué les travaux de construction et d'exploitation et maintenance pour les 20 prochaines années à THD Bretagne, filiale de Orange Concessions.

Une fois les travaux de fibre optique réalisés par THD Bretagne, ils sont réceptionnés par Mégalis Bretagne. Mais le réseau construit par Mégalis Bretagne est un réseau passif, c'est-à-dire sans équipement d'activation. Vient donc ensuite l'intervention des opérateurs (Fournisseurs d'Accès Internet) qui installent leurs matériels dans le central optique dans un premier temps, et chez l'abonné dans un second temps, pendant la phase de commercialisation.



Et Saint-Thurial, où en sommes-nous ?

Au niveau de la commune les phases 1 et 2 sont déjà livrés (Saint-Thurial/Bréal) et donc toute la partie Nord de la commune est éligible.

La phase 3, partie Sud de la commune (Saint-Thurial/Baulon), est en cours de travaux. Le planning prévisionnel (sous réserve d'éventuels retards) de THD Bretagne nous indique :

- Une réception des travaux de la fibre optique par Mégalis en mars/avril 2025.
- Une transmission dans la foulée aux opérateurs pour l'installation de leurs matériels de raccordement pour juin/juillet 2025.
- Une commercialisation auprès des usagers pour septembre 2025.

Pour connaître votre éligibilité, vous pouvez vous rendre sur le site internet de THD Bretagne, vous pourrez ainsi consulter, en zoomant sur votre commune, les logements / locaux éligibles à la fibre : <https://www.thdbretagne.bzh/11384-etes-vous-eligibile.htm>

Vincent LEROY



Médiathèque

LA MAISON AUX MILLE HISTOIRES



À L'OCCASION DE SON DÉPART EN RETRAITE, ET SI NOUS PARLIONS D'ANNE-MARIE...

Après avoir exercé dans le Pas-de-Calais dans le secteur médical et une escapade parisienne, Anne-Marie a eu le coup de cœur pour Saint-Thurial en 1989, après une location provisoire sur Cossinade. Très rapidement, elle s'engage dans le bénévolat sur notre commune et ce, durant plusieurs années :

- Association des parents d'élèves et Conseil de l'école publique, accompagnement de sorties scolaires, notamment les séances de piscine. Avec trois enfants, pour elle, c'était logique.
- Association sportive, « Les Foulées de l'Eau Pure »
- Les échos de Saint-Thurial où elle a débuté comme membre actif à la mise en page, puis secrétaire, vice-présidente et présidente.

En 1991, elle rejoint l'équipe des bénévoles de la bibliothèque sous l'égide de Mme Barbedor. À l'époque la bibliothèque se situait sur la façade ouest de l'ancien presbytère avec 30m². C'est encore le temps des registres papier et des fiches cartonnées pour organiser les prêts.

En 1999, il est temps de trouver un nouveau local, direction une salle de classe de 60m² à côté de la salle du conseil municipal. C'est aussi le temps de la formation d'Auxiliaire de Bibliothèque pour aider plus efficacement à la gestion d'une petite structure.

Parallèlement, Anne-Marie assure des remplacements tant à la cantine et aux tâches ménagères à l'école publique. Elle devient aussi correspondante pour Ouest-France.

Avec l'augmentation de la population et un véritable besoin pour les familles, en 2001, c'est le grand saut vers l'informatisation. Le statut d'Anne-Marie passe de bénévole à salarié. D'abord à mi-temps, son poste évoluera petit à petit vers un temps plein en 2009.

Consciente de l'évolution du service, avec l'arrivée

des CD, des DVD, du numérique et des animations en partenariat avec les autres médiathèques de la Communauté de Communes, la Municipalité acquiert en 2006 l'ancienne épicerie dite « Maison Louisiane » en centre-bourg, rue de l'église, ainsi que l'habitation mitoyenne pour y aménager la médiathèque en 2009. Avec l'équipe des bénévoles et les services techniques, c'est une centaine de cartons qu'il faudra remplir, transporter et vider pour investir les 200m² de ce nouveau lieu qui deviendra en 2017, « La Maison aux Mille Histoires ».

Nous n'oublierons pas l'énergie déployée pour programmer, organiser et partager les animations. On se souviendra entre autres des sorties contées dans la vallée de Rohuel, des sorties nature à l'étang du Careil, des concerts, des soirées poésies et vins, du comice agricole sans oublier des expositions en tout genre. En 2014, un nouveau logiciel, et d'autres pratiques, le réseau des médiathèques de Brocéliande Communauté avec de nouvelles animations communes cette fois. Anne-Marie avec l'équipe de bénévoles, nous aura marqués par sa prestance, sa passion et son envie permanente de partager avec le public. Nous n'oublierons pas aussi Anne-Marie, toujours à la pointe des évolutions informatiques et prête à dépanner ses homologues des autres bibliothèques en partageant ses astuces. Après plus de 30 années passées à la médiathèque, nous souhaitons une très bonne retraite à Anne-Marie. Qu'elle profite de ses petits enfants, de ses passions, ne serait-ce que « la musique country » ! Nous espérons la retrouver dans quelques temps comme Bénévole.

***Nous souhaitons la bienvenue à Cécilia Boizot,
qui a pris progressivement le relais en octobre
dernier.***

Dominique DAHYOT, pour l'équipe municipale



Chers habitants de Saint-Thurial,

Je suis Célia Boizot et c'est avec grand enthousiasme que je me présente à vous comme nouvelle responsable de la médiathèque. Après un passage dans d'autres communes alentours, je suis très heureuse de déposer mes valises débordantes de livres dans votre commune.

Mon projet est de faire de notre bibliothèque un lieu vivant où chacun pourra trouver inspiration et ressources adaptées. J'invite chacun – enfants, adolescents, adultes et retraités – à venir (re) découvrir notre bibliothèque. Que vous soyez un lecteur assidu ou simplement curieux, vous trouverez forcément quelque chose pour vous. Autrement, de beaux projets sont à venir !

Je suis donc impatiente de vous rencontrer et d'entendre vos idées et suggestions. Ensemble, faisons de notre bibliothèque un endroit où il fait bon se retrouver, apprendre et s'épanouir.

À bientôt,

Célia BOIZOT,
nouvelle responsable de la médiathèque



DÉPART EN RETRAITE

Au mois de décembre, Yvette a fait valoir ses droits à la retraite après une carrière bien remplie. Arrivée sur la commune en 1987, Yvette se consacre d'abord aux enfants durant 20 ans en tant qu'assistante maternelle. Elle intègre le service de remplacement de la commune en 2012. Son implication et son sérieux conduisent très rapidement la collectivité à la recruter de façon pérenne.

Ces douze dernières années, Yvette s'investit pleinement dans son travail à l'entretien des bâtiments et à la cantine. Elle apprécie particulièrement l'encadrement des enfants durant le temps du repas et l'ambiance avec ses collègues. Elle souligne une réelle évolution des conditions de travail : à la cantine avec notamment la mise en place du self et l'extension du bâtiment, mais aussi à l'entretien des bâtiments avec l'automatisation du nettoyage de certaines surfaces et le recours à des prestataires extérieurs pour les tâches les plus pénibles.

Yvette nous a marqué par sa discrétion, son sourire et sa grande disponibilité dès que le besoin se faisait sentir. Nous profitons de ces quelques lignes pour la remercier chaleureusement et lui souhaiter une excellente retraite bien méritée.

Jessica RIAULT, au nom de la municipalité



Associations

BST GYM

L'association BST GYM vous propose depuis plusieurs années ses cours d'entretien musculaire tous les lundis matin et mercredis soir. Ces cours sont animés par notre coach Jean et remportent toujours un franc succès avec 44 inscrits pour 2024/2025.

Une nouveauté pour la rentrée 2024-2025 : l'association est ravie d'intégrer un cours de yoga **Ashtanga** tous les jeudis soir de 20h15 à 21h45 animé par Gwladys que nous sommes heureux d'accueillir à St Thurial. Nous comptons déjà 29 adhérents pour cette première année.

L'association BST Gym



THEATRE

ASSOCIATION
BRO KELT LAN

Nous sommes ravis de vous annoncer que notre cours de théâtre pour les enfants âgés de 8 à 11 ans est désormais complet ! Ce groupe se compose de neuf jeunes filles motivées et passionnées, prêtes à faire leurs débuts sur scène. Leur talent et leur enthousiasme sont déjà palpables, et elles auront l'occasion de briller lors de **notre spectacle de fin d'année, prévu pour le 29 juin 2025 !**

Ce cours est l'occasion parfaite de lâcher prise, de s'amuser, et de se libérer du quotidien. Que vous soyez là pour découvrir le théâtre ou pour approfondir vos talents, c'est surtout un moment pour rire, se faire de nouveaux amis, et construire ensemble un projet collectif plein de bonne humeur !

COMICE AGRICOLE

6 SEPTEMBRE 2025

Sur notre territoire de Brocéliande Communauté, a lieu le comice agricole tous les 2 ans. Après Monterfil l'an dernier, ce sera à **Saint-Péran le 6 septembre prochain à proximité de la salle multifonction 'la Gonelle'** (centre-bourg).

Ce comice débutera par le traditionnel concours de labour à plat et en planche le matin, organisé par les jeunes agriculteurs. Vous pourrez retrouver le concours de bovins, émanant de différentes exploitations. Une exposition photos sera mise en place laquelle relatera les différents travaux agricoles sur une saison, ainsi qu'une rétrospective sur la profession agricole et sur les fermes.

Parmi les concours, vous retrouverez également ceux relatifs aux fruits et aux légumes. Ainsi, pensez-y au printemps prochain lors de vos semis. Sur le terrain, vous trouverez différentes animations gratuites de 7 à 77 ans, sans oublier l'exposition de matériels agricoles (neuf et ancien).

En préambule au comice, une animation caritative aura lieu. La forme reste à définir. Nous aurons l'occasion de vous apporter de plus amples informations au prochain bulletin.

Dominique DAHYOT et Rémi PIEL

Les cours se déroulent au Four à Chaux
14h30 à 16h30 : cours enfants
19h30 à 21h30 : cours adultes

Pour nous rejoindre n'hésitez pas à envoyer un mail à bro.kelt.lan@gmail.com



Mathilde BOUILLAND

ÉCOLE DE TAICHI

L'école de TAICHI CHI QONG
propose des cours particuliers à Saint-Thurial

Renseignements : 06.37.80.67.44 ou www.taichiamrennes.com

Georges WYCKAERT, professeur D.E



TRIOLET 24

L'association a commencé sa rentrée par son traditionnel marathon des forums des associations, qui s'est enchaîné par une course à la réunion de rentrée. Après cette rentrée sport ...place à la musique !

L'école de musique organise régulièrement des concerts, gratuits, dans diverses communes. Ces rencontres permettent non seulement de découvrir nos musiciens en herbes, mais aussi de créer des moments de partage inoubliables. La magie de la musique !

Au programme cette année :

- **Mardi 17 décembre** : Concert d'hiver - 18h30 Salle du four à chaux ST THURIAL
- **Mercredi 19 mars** : pause musicale - 15h30 - résidence seniors de BREAL
- **Samedi 29 mars** : musique et frisson 11h - lieu non défini à ce jour
- **Samedi 05 et Dimanche 06 avril** : la chorale adultes sera en concert à BETTON pour « Battements de chœurs 5 »
- **Vendredi 13 juin** : Concert « Musiques du soleil - 20h30 Espace Arbenn à MAXENT

Toute l'équipe de TRIOLET 24 vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Pour nous contacter :
Triolet 24

École de musique intercommunale associative:
11, rue de Bruz 35310 Bréal sous Montfort
dir.info@triolet24.fr / 02 99 60 00 16

Toutes nos actualités sur facebook [Triolet-24-Ecole-de-Musique](https://www.facebook.com/Triolet-24-Ecole-de-Musique) et notre site <http://triolet24.fr>



CLASSES 4

Afin de pérenniser la fête intergénérationnelle des classes, les organisateurs des classes 4 souhaitent créer l'association "Classes Thurialaises". Si vous êtes intéressés par notre défi, nous vous invitons à prendre contact en écrivant à l'adresse mail classe4.sthurial@gmail.com.

Une rencontre est prévue le :
vendredi 17 janvier 2025
à 20h00 à la salle Simone Veille.

Le bureau des classes 4



Les 10 ans



Les 30 ans



Les 60 ans



Les 70 ans



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Saint Thurial fait partie de l'amicale des donneurs de sang de Guichen et ses environs. A noter la région Bretagne (notre amicale en particulier) figure parmi les meilleures régions donatrices avec un très bon indice de générosité.

Il faut continuer cet élan car les besoins sont toujours là et importants.

Pas besoin d'être un super-héros pour sauver des vies !

Il suffit de s'arrêter environ 1 heure 2 fois dans l'année à la salle du four à chaux.

Près de 75 % des dons de sang sont réalisés grâce aux collectes mobiles.

Pour l'année 2024, 24 collectes ont été programmées au sein de notre amicale qui couvre 13 communes aux alentours de Guichen.

Cet acte anonyme et sécurisé permet de soigner chaque année en France un million de malades.

N'hésitez plus, vous aussi vous pouvez sauver des vies !

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, cancers.... Les besoins en sang sont quotidiens. Assurant le service public de la transfusion sanguine, l'Etablissement français du sang (EFS) est garant de l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Pour organiser les collectes de proximité, il s'appuie sur le soutien des associations locales affiliées à l'Union Départementale pour le don de sang bénévole. L'Amicale des donneurs de sang de Guichen intervient dans ce cadre sur 13 communes dont 7 sont organisatrices de collectes. Pour chaque collecte, les amicalistes gèrent la logistique, la communication, la diffusion, la pose de la signalétique et les permanences.

Qui peut donner et comment ça se passe ?

3 conditions principales doivent être réunies pour être donneur :

- Avoir entre 18 et 71 ans
- Peser plus de 50kg
- Ne pas avoir été transfusé.

Préservant la sécurité du donneur et du receveur, le don est un parcours en 4 étapes : remplir un questionnaire, s'entretenir avec un médecin, effectuer le prélèvement avec une infirmière et prendre le temps d'un repos/collation. La quantité de sang prélevé lors d'un don se situe entre 420 et 480ml en fonction du sexe et du poids du donneur.

Voici les 2 dates à inscrire sur vos agendas 2025
(Attention: il faut prendre obligatoirement un rendez-vous).

Les collectes auront lieu de 14h30 à 19H
à la salle du four à chaux :
Lundi 12 mai
Lundi 04 août

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez vous adresser

- à l'Etablissement Français du Sang pour des questions médicales (02-99-54-42-22)
- à un membre de l'amicale de Saint Thurial (Angélique Salmon au 02-99-85-23-84 ou Jean Yves Lecoq au 02-99-85-34-56) pour des questions d'organisations.

La santé est un bien très précieux, aussi l'équipe locale se joint à moi pour vous souhaiter bonheur et santé pour l'année 2025.

Pour l'amicale, Jean-Yves LECOQ

CLUB LES GENETS D'OR

Le repas cantonal s'est déroulé à la salle de l'étang bleu à Paimpont, le 4 juillet, un covoiturage a permis aux personnes qui n'avaient pas de moyen de transport d'y participer, 27 adhérents étaient présents.

Le concours de belote du 22 septembre a réuni 52 équipes, les gagnants, avec 4954 points, sont Messieurs DURAND et CRAMBERT de Le Verger, La première équipe de Saint-Thurial est 4ème avec 4882 points.

Le 3 décembre, avec les voyages ROGER une vingtaine de participants s'est rendue à la salle de Mauron afin d'assister au spectacle « Les chiens ne font pas des chats », à la fin de la séance nous avons pris la direction de la salle de Josselin afin de déguster le repas et pour ceux qui le désirent, danser sur la musique de l'orchestre « Le Bon Temps », d'autres joueront aux cartes. En fin de journée, il a été remis à chacun un poulet fermier et une bouteille de vin de Bordeaux.

Le 5 décembre, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes de Maure de Bretagne (17 personnes), autour d'un repas gourmand et raffiné, Liz et Nasly ont interprété les plus belles chansons du cinéma américain et français.



Popote & Papote c'est quoi ?
Un Café-Resto-Evènements associatif

Popote & Papote c'est qui ?
C'est un collectif composé de bénévoles et de 2 salariées qui souhaitent proposer des activités et évènements sur la commune de Saint-Thurial.

Qui peut nous rejoindre ?
Toute personne souhaitant contribuer au projet que ce soit au sein du conseil d'administration, pour l'organisation des activités & évènements, les chantiers... Il y en a pour toutes & tous !

On y fait quoi ?
Le coin Papote :
Tout au long de l'année, venez en famille, entre amis, partager des moments autour d'évènements variés comme nos soirées Apéro jeux, des dégustations de produits locaux, des ateliers et activités (bien-être, créatives, transmission de savoir-faire...) ou encore des spectacles et concerts.

Le coin Popote :
Envie d'un repas, d'un goûter ou d'un apéro ?
Nous vous proposons un espace chaleureux pour venir déguster une cuisine faite maison, élaborée à partir de produits frais et de saison, majoritairement locaux, et qui vous fera voyager.

Envie d'une prestation traiteur ?
Nous réalisons à la demande et sur mesure des prestations de traiteur évènementiel

Besoin d'un espace de travail ou d'une salle de réunion ?
Nous vous mettons à disposition des bureaux et salles.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Côté resto :
Du mardi au vendredi de 12h à 14h
(Sur place ou à emporter)
1^{er} dimanche du mois, brunch de 11h à 14h

Côté café et évènements :
Mardi 16h30-19h30
Mercredi 15h-17h30
Vendredi : 16h30-22h30

Contacts : bonjour@popoteetpapote.com
06.52.11.51.87

Facebook : [Popote&PapoteSaint-thurial](https://www.facebook.com/Popote&PapoteSaint-thurial/) /
Instagram : [@popoteetpapotebrocéliande](https://www.instagram.com/popoteetpapotebrocéliande)

Orlane,
Coordinatrice Co-gérante de Popote & Papote



Le repas de fin d'année du club a eu lieu le mardi 10 décembre, nous nous sommes rendus au Restaurant Le Pommeret à Bréal sous Montfort, en covoiturage. Au retour dans la salle Simone Veil, une tombola a été tirée, chaque participant est reparti avec un lot.

**Rendez-vous le lundi 20 janvier 2025,
pour le concours de belote du Club.**

L'assemblée générale du club aura lieu le mardi 21 janvier, avec dégustation de la galette des rois.

La cotisation de l'année 2025 est de 20 €. Les mardis du club, un goûter est servi, aux environs de 16 h 30 (café ou chocolat, madeleine et vin rouge ou rosé).

Le club des genêts d'or souhaite à tous les Thurialais et Thurialaises une bonne année 2025.

La Présidente
Chantal BERTHELIN



ROLL'OR

La deuxième saison de Roll'OR a démarré comme sur des roulettes !

Le roller rencontre toujours un franc succès. Le complexe sportif est devenu un endroit où il fait bon se retrouver le mercredi après-midi.

Pour cette saison 2024-2025, nous sommes repassés à trois groupes :

- Eveil roller Débutants dès 5 ans
- Ecole de roller Intermédiaire, enfants à partir de 6 ans et adolescents,
- Ecole de roller Perfectionnement, enfants et adolescents.

La suppression du groupe de Roller Dance nous a permis de rallonger la durée des autres créneaux.

Sur les trois groupes, il y a 41 patineurs nés entre 2012 et 2019.

Les séances sont toujours assurées par Hervé COULY, entraîneur diplômé.

Chaque séance commence par un temps d'échauffement autour d'un parcours. Puis, les techniques de patinage sont apprises : freinage, patinage en arrière, croisés, figures... A la fin, place au jeu !

Groupe débutants initiés - Echauffement



Groupe perfectionnement - Course 2 par 2 en extérieur

Un mercredi a également été dédié à la préparation des Kid's roller, un challenge départemental en plusieurs manches, pour les jeunes patineurs de 5 à 12 ans. C'est un format de rencontres dynamique organisé au niveau départemental. Il met en valeur les aspects techniques du patinage avec l'épreuve d'agilité et propose une découverte de la discipline course avec des épreuves de vitesse et de fond adaptées à l'âge des patineurs. Nous encourageons nos adhérents à y participer. Nous organiserons une manche en mars 2025 à Mordelles.

Parfois aussi, vous pouvez apercevoir les patineurs en extérieur sur le parking ou sur le bitume aux abords du terrain de foot ou du city stade. Dommage que les nombreuses côtes de Saint-Thurial ne se prêtent pas à la pratique de randonnées roller sur route. Mais cela n'enlève rien à l'enthousiasme et la bonne humeur des patineurs !

Les patineurs de l'Ouest rennais peuvent également patiner, au sein de notre association, le lundi soir à Mordelles, ou le jeudi soir à Cintré.

Enfin, un petit groupe du club a intégré un regroupement d'entraînement au roller course sur piste, à La Poterie, à Rennes, le samedi matin. Forts de ces entraînements, cette année, cinq patineurs de Roll'OR, dont un thurialais, participent à la Coupe de Bretagne de roller course. Une manche a eu lieu à Dinan le 17 novembre et la deuxième à Vannes le 1er décembre.

L'association a aussi participé à Octobre Rose en organisant pour la première fois « La Cintréenne » le 13 octobre. Cette action a regroupé 69 personnes sous le soleil pour le plaisir de tous. Les fonds ont été versés à l'association Eau de Rose.

Que vous soyez débutants ou confirmés, enfants ou ados, n'hésitez pas à venir nous voir lors d'une séance. Il y a des chances que vous ayez envie de nous rejoindre pour la saison prochaine !

Plus d'information sur notre site Internet :
www.rollor.sitew.fr

Retrouvez-nous également sur Facebook avec notamment les photos de groupes prises lors de la dernière séance avant les vacances.

Sandrine LE DIRACH,
Présidente Roll'OR

Roller de l'Ouest Rennais
roller.or35@gmail.com



RANDONNEES PEDESTRES

La saison estivale organisée par le Comité des Fêtes s'est terminée par une sortie dans le Golfe du Morbihan le dimanche 29 septembre. 21 randonneuses et randonneurs s'étaient donnés rendez-vous dans l'espoir de braver la pluie annoncée. A cet effet, certains n'avaient pas hésité à sortir leurs ponchos. Jusqu'à présent depuis une trentaine d'années, nous avons toujours eu beau à ces sorties sur une île bretonne, ligérienne ou manchoise. Après être arrivés à Port Blanc (Baden), la vedette et un café nous attendaient pour visiter le golfe à travers ces 365 îles ou rochers (à découvert) jusqu'à l'entrée du Golfe au niveau de Port Navalo-Loctmariaquer. Citons entre autres, île mégalithique de Gavrinis, Ilur (site naturel protégé), Tascon. Le capitaine se fit un plaisir à nous indiquer les spécificités des courants et de ces îles souvent privées, et prisées aux beaux jours.



Débarquant à l'île d'Arz à 11 h 45, le léger crachin breton nous a accompagné jusqu'au bourg, où nous croisons de nombreux binômes pratiquant le swinrunning (course intitulée : Le Troll Enez - de 50 kms d'îles en îles avec 9000 m de natation). Le bar Le Krystell nous a acceptés avec nos provisions pour nous ressourcer et repartir d'un bon pied. Les embruns ont laissé place à quelques éclaircies et un fort vent nous poussait dans notre randonnée côté sud et est de l'île. Nous quittâmes la Cale de Béluré pour rejoindre le continent à Port Blanc. Quelle fut notre surprise (malgré l'avertissement du capitaine) à la fin de la traversée du retour de ne pouvoir accoster en raison de l'encombrement des quais ! Nous étions quitte à rejoindre et à débarquer à l'île aux Moines, et reprendre ensuite une navette pour rejoindre Baden. Après paysages d'automne le 2 novembre, les randonnées pédestres reprendront à l'extérieur en juin prochain, et exclusivement sur Saint-Thurial en juillet.

Dominique DAHYOT, pour le comité des fêtes

ST-THURIAL - BASKET

LA FIN DE SAISON 2023-2024 :

L'association Saint Thurial Basket a clôturé sa saison 2023-2024 sous l'égide du collectif, avec l'organisation d'un « tournoi famille », le 8 juin 2024, l'occasion pour les personnes licenciées, non licenciées, amis, famille... de venir jouer ensemble.

Cette animation a réuni une cinquantaine de personnes dans une ambiance conviviale.

La journée s'est clôturée par l'assemblée générale de l'association.

A cette occasion, il a été souligné les effectifs stables du club, le bon engagement des bénévoles (coachs, parents, arbitres, joueurs...), les résultats des différentes équipes, le budget à l'équilibre pour la saison à venir.



Emmanuel BEDOUIN, ancien président du club et membre du bureau depuis 12 ans a émis le souhait de quitter ses fonctions.

Le club le remercie vivement pour son investissement. Carine PEYROT et Guillaume MORILLON ont fait leur entrée dans le bureau.

Les membres élus demeurent inchangés pour cette nouvelle saison :

Président : Mickaël COCOUAL, Vice Présidente : Sabrina PERRICHOT, Trésorier : Florian BICHE, Trésorier adjoint : Angélique SALMON, Secrétaire : Anthony BASSET.



La fin de saison a également été marquée par le départ de Max DORDONNE entraîneur salarié du club depuis plusieurs années.

LE DÉBUT DE SAISON 2024-2025 :

Passé les vacances estivales, le club de Saint Thurial a fait sa rentrée en septembre.

Un nouvel entraîneur :

Matthieu ABBEG a été recruté via un groupement d'employeurs comme entraîneur salarié du club. Il partage son emploi du temps avec les clubs de Le Verger et de Monterfil.

Il a en charge les entraînements des équipes jeunes de U7 à U15, ainsi que l'organisation des journées de championnat à domicile.

Il a à cœur de partager sa passion du basket et de faire progresser nos jeunes.

Les effectifs

Cette saison a débuté avec les effectifs suivants :

U7 : joueurs nés en 2018-2019 : 9

U9 : joueurs nés en 2017-2016 : 13 répartis en 2 équipes

U11 : joueurs nés en 2015-2014 : 22 joueurs répartis en 3 équipes : une équipe garçon et deux équipes filles

U13F : joueuses nées en 2013-2012 : 17 joueuses réparties en 2 équipes.

U15F : 7 joueuses en entente avec le club de Monterfil.

Détente : 20 joueurs, dont 5 femmes.

Les entraînements :

Les entraînements ont repris la semaine du 4 septembre, assurés par Matthieu.

Nous avons fait le choix de proposer aux équipes U9 à U15 deux entraînements par semaine, ce qui permet de travailler à la fois le jeu collectif et les fondamentaux individuels.

Les championnats :

Les championnats de nos équipes U11, U13 et U15 ont débuté le samedi 28 septembre 2024 avec des résultats encourageants :

Nos joueurs détente s'entraînent avec Mickaël, ils ont rencontré l'équipe de Mordelles dans le cadre d'un match amical le 21 octobre dernier.

Nos U9 débiteront leur championnat le 9 novembre prochain (postérieurement à la rédaction de cet article), néanmoins le samedi 12 octobre a été l'occasion de jouer lors d'un plateau amical avec les joueurs des Korrigans de Monterfil.

Nos U7 s'entraînent chaque samedi matin, ils ont participé le samedi 19 octobre à une matinée de jeux sur le thème d'Halloween, à Monterfil, animée par Mathias (animateur départemental) et des joueurs volontaires des clubs.

**Nous continuons de rechercher des joueurs U7 / U9
 Vos enfants sont nés entre 2016 et 2019 ?**

Le basket les intéresse ?

**N'hésitez pas à prendre contact avec nous, pour
effectuer une ou deux séances d'essai !**

N'hésitez pas à venir au complexe sportif de Brocéliande le samedi après midi pour voir et encourager nos basketteurs.

Les matchs à domicile sont annoncés sur le panneau lumineux communal.

Les stages pendant les vacances :

Du 21 au 24 octobre 2024 : le Club de Saint Thurial Basket a organisé, en commun avec les clubs de Le Verger et Monterfil, des stages animés par notre entraîneur Mattieu, pour l'ensemble des joueurs U9 à U15.

Il sera proposé des stages similaires avec les clubs partenaires, pendant les vacances de février et d'avril.

Les U11 ont également pu participer aux stages de secteur proposés par le comité de basket d'Ille et Vilaine.

Les formations e-marque et arbitrage

Le club a proposé aux parents des joueurs U13/U15 une formation interne à l'e-marque, et une formation à l'arbitrage pour les joueurs.

Les partenaires

Le club remercie ses partenaires qui nous permettent d'assurer une saison dans de bonnes conditions à nos joueurs : La Mie Martin, Le Bar La Vallée, Chris Automobiles, Auré Paysage, KM plaquiste, CMB Mordelles, Super U Mordelles, Marie Lunettes, Hervé Carrelage, Styl'coiffure.

Si vous souhaitez nous soutenir, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour tout renseignement :

Mickaël Cocoual (président) :

basket.st.thurial@gmail.com / 06.75.79.68.03

Anthony Basset (secrétaire) :

secretariat.stbasket@gmail.com

<https://basket-st-thurial.kalisport.com/>

FB : <https://www.facebook.com/saintthurialbasket>

Saint Thurial Basket



L'APEEP EN ACTIONS !

L'association des parents d'élèves de l'école des 3 Pierre s'est réunie en début d'année scolaire pour faire un bilan de l'année 2023/2024 et établir sa feuille de route 2024/2025. Premier constat, cette année fut sous le signe de la réussite. Portés par une équipe dynamique, les événements ont été de qualité pour le plaisir des parents et des enfants. En quelques chiffres, ceux sont près de 200 familles livrées en viennoiseries sur l'année, une centaine de commandes gourmandes, 40 sapins livrés, + de 200 livres distribués, 80 repas livrés à domicile et une fête de l'école où près de 500 repas ont été servis. L'ensemble de ces événements ont permis de rapporter un bénéfice de 9500€ pour les futurs projets pédagogiques de nos enfants.

Forte de toutes ces actions, dès septembre 2024 l'équipe de l'APEEP s'est renforcée et compte dorénavant 34 membres. Comme dit l'adage "plus il y a de fou, plus on rit !"

PARC'OWEEN 2024... DIA DE LOS MUERTOS !

Pour la 2nd année, le complexe sportif s'est transformé en parc de structures gonflables sur le thème d'Halloween Mexicain. Dans une ambiance « Caliente », ce sont environ 500 enfants qui sont venus sauter, rebondir et manger des bonbons sous le regard de leurs parents profitant du soleil avec d'excellentes fajitas ou se désaltérant car épuisés de voir leurs enfants en action !

Ce fut encore une belle réussite collective et nous vous donnons déjà rendez-vous pour Parc'Oween 2025, le 25 et 26 octobre 2025.

Scanner le QR code pour voir Parc'Oween 2024



A VOS AGENDAS 2024 !

Le premier semestre 2024 sera rythmé par les livraisons de viennoiseries, la proposition de repas à emporter, la Chasse aux œufs, la participation à la fête du jeu (mai), Panier gourmand du printemps et la Fête de l'école qui aura lieu le 20 juin.

Nous tenons à remercier tous les parents pour leur investissement, l'équipe enseignante et ATSEM qui proposent des projets de qualité, les partenaires économiques locaux et la Mairie qui nous font confiance. Sans oublier les agents municipaux qui répondent toujours présents.

TOUS ENSEMBLE nous permettons à nos enfants de s'épanouir, de s'amuser, de découvrir les richesses qui les entourent et de dynamiser notre commune.

Les membres de l'APEEP

ACAST

LES BRÈVES DE L'ACAST

Déjà 10 ANS que de dynamiques Thurialais ont eu l'heureuse idée de se retrouver pour, ensemble, offrir une activité artistique à la portée de tout à chacun qui souhaite la pratiquer. Ainsi donc l'A.C.A.S.T. est né, s'est développé, s'est ancré dans le paysage associatif local. Chaque adhérent, ancien ou actuel, souligne l'intérêt qu'il porte à cette association et le plaisir qu'il trouve à fréquenter ses ateliers.

Merci, merci de tout cœur à tous ceux qui, généreusement, ont accompagné son existence toute cette première décennie.

Et une nouvelle ère s'ouvre, portée par une nouvelle équipe avec sa propre expression, son propre savoir faire, sa propre énergie.

Merci à Carole et Matthieu d'en avoir accepté la présidence, à Laure de continuer à assurer le secrétariat, à Magali et Jean la trésorerie. Merci aux 2 Christiane et à Odyle qui continueront d'apporter leur expérience, merci à Lucie et Jean-Michel qui auront un regard neuf sur l'association.

Une association ne vit qu'en mouvement merci à eux d'y apporter leur énergie.

En fin de premier semestre 2025 l'A.C.A.S.T. se fera une joie de tous vous inviter, Thurialais et non Thurialais, à une exposition relatant les grands moments de ses 10 ans.

Les présidentes :
ancienne : Marie-Renée COTTO
et nouvelle : Carole Peignard-BERTHELOT

ECHANGES ET SOLIDARITE

L'Association ECHANGES et SOLIDARITE vise des actions de solidarité et/ou d'échanges à la fois au niveau local et international.

Nos différents soutiens et solidarités peuvent se faire grâce aux dons reçus et aux bénéfiques réalisés lors de l'organisation de diverses actions (braderies, vides grenier, foire aux livres, brocante de Noël...). C'est à la fois une démarche anti gaspi et solidaire : nous vendons à prix modique ici et les recettes permettent d'aider donc à la fois localement et dans des pays fragilisés pour contribuer à la mise en œuvre de projets de développement. Ainsi nous avons pu envoyer des aides financières ponctuelles dans différents pays d'Afrique ou vers des pays sinistrés par des catastrophes naturelles ou par la guerre. (Nous publions régulièrement sur nos actions dans le journal mensuel Les échos de St Thurial).

NOTRE PARTENARIAT ET SOUTIEN EN HAÏTI

Nous soutenons des projets de développement en Haïti, où nous avons un contact fiable depuis plus de 25 ans. Aujourd'hui, le pays va très mal ! Quelques nouvelles :

Le pays vit un véritable chaos, il n'y a plus de pouvoir, plusieurs gangs, fortement armés, font régner la terreur depuis des mois. Le Peuple est affamé à cause d'une inflation qui grimpe à plus de 50 % ! Il n'est plus possible de se fournir l'essentiel...

Nous avons rencontré début mars Michel Briand (notre contact privilégié pour Haïti) et quelques Haïtiens à la maison mère des Missionnaires de Saint-Jacques (Guiclan- Finistère) et avons pu échanger avec d'autres associations qui oeuvrent elles aussi pour Haïti. Ainsi nous travaillons en réseau régional breton.

NOTRE SOUTIEN À L'UKRAINE

Nous accompagnons deux familles ukrainiennes installées à Saint Thurial, en lien avec la Mairie, le CCAS, la Préfecture, les associations "Coallia", "Envie 35 et "Habitat et Humanisme". Nous remercions tous ceux qui participent à cet accueil. Ces familles ont pu retrouver un peu de sérénité et un toit, au milieu de cette situation compliquée pour elles. Elles s'intègrent progressivement. Les enfants sont scolarisés en primaire à St-Thurial et au collège de Bréal.

LA CABANE À DONNS

La cabane à dons, mise en place par l'Association et le CCAS de la commune, fonctionne bien dans la mesure où des objets y sont déposés par des donateurs et repris par d'autres. C'est une forme de solidarité, qui rend service ou fait plaisir aux personnes ou familles qui n'ont pas toujours les moyens de s'offrir

tel livre, jouet, vaisselle... Elle évite de jeter trop vite, de surconsommer ou de gaspiller.

Merci à tous de ne pas vous servir de la cabane à dons pour vous débarrasser d'objets que vous ne voudriez pas recevoir mais bien de donner ce dont vous ne vous servez plus mais qui reste correct !

FOIRE AUX LIVRES

Grande affluence à la foire aux livres que nous avons organisée en ce début d'année : Beaucoup de familles avec enfants, venus dénicher des livres à petits prix, quelques collectionneurs, des retraités aimant lire... Cette deuxième édition de vente de livres d'occasion a eu un franc succès.

**La prochaine édition aura lieu
le Dimanche 2 Mars 2025 !!!
Ne manquez pas ce rendez-vous !!**

NOS PARTENARIATS

Nous travaillons traditionnellement en partenariat avec d'autres associations locales et internationales, ce qui nous permet d'échanger des infos, et d'organiser ensemble des événements ponctuels.

AUJOURD'HUI :

Localement, nous souhaitons favoriser le partage d'idées et d'expériences positives en matière de développement et de solidarité, qu'il soit local ou international. N'hésitez pas à nous faire des propositions. Les besoins et les situations de fragilités humaines n'ont pas diminué, malheureusement, en 2024. La solidarité est toujours nécessaire. Par ailleurs, la dimension « Echanges » est toujours enrichissante et motive les membres de notre association. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, ou simplement nous rencontrer lors de nos activités, réunions ou soirées de témoignage.

Notre association est ouverte à toutes et à tous... Venez nous rencontrer, partager une expérience, proposer vos idées, participer à nos actions...

Rappel de nos événements et dates à venir :

- Foire aux livres : dimanche 2 mars 2025
- Notre Assemblée Générale le samedi 15 mars 2025, qui présentera une rétrospective des 40 années d'engagement de notre Association.
- Vente de matériels pour les loisirs et vacances (occasions en bon état) : dimanche 15 juin - à Cossinade.

Pour en savoir plus sur nos projets ou pour nous connaître, contactez-nous en écrivant à echangesetsolidarite@laposte.net ou tél : (02 99 85 34 56 ou 02 99 85 30 37)

Pour l'association, Françoise COQUELLE

Calendrier des fêtes 2025

JANVIER		
11 janvier	VŒUX DU MAIRE	
20 janvier	GENÊTS D'OR	Concours de belote
25 janvier	LES GUILLAUBINS	Assemblée générale
MARS		
01 mars	VTT	Repas des bénévoles
02 mars	ÉCHANGES & SOLIDARITÉ	Foire aux livres
08 mars	UNC	Assemblée générale + Repas
15 mars	ÉCHANGES & SOLIDARITÉ	Assemblée générale
23 mars	SAINT-THURIAL BASKET	Braderie
AVRIL		
06 avril	AUTOUR DU JARDIN	Troc'Plantes
27 avril	UNC	Concours de Palets
28 avril	GENÊTS D'OR	Concours de belote
MAI		
8 mai	UNC	Comémoration du 8 mai
12 mai	DON DU SANG	
17 mai ou 14 juin	POUR RÉUSSIR AUTREMENT	Anniversaire de l'association À CONFIRMER
17 mai	UFCV	Fête du jeu
JUIN		
05 juin 12 juin	THURIALAIS EN FÊTE	Jeudis festifs
14 juin	COMITÉ DES FÊTES	Repas des bénévoles
14 juin ou 17 mai	POUR RÉUSSIR AUTREMENT	Anniversaire de l'association À CONFIRMER
15 juin	ÉCHANGES & SOLIDARITÉ	Vente d'équipements d'occasion pour les vacances et loisirs

19 juin	THURIALAIS EN FÊTE	<i>Jeudis festifs</i>
20 juin	ÉCOLE LES 3 PIERRE	<i>Kermesse</i>
26 juin	THURIALAIS EN FÊTE	<i>Jeudis festifs</i>
28 juin	APEL ÉCOLE SAINT-JOSEPH	<i>Kermesse</i>
29 juin	THÉÂTRE BRO KELT LAN	<i>Représentation</i>
juin	ACAST	<i>Exposition 10 ans de l'association</i>
JUILLET		
04 Juillet	APEEP ÉCOLE LES 3 PIERRE	<i>Repas de fin d'année des bénévoles</i>
13 juillet	COMITÉ DES FÊTES	<i>Soirée moules frites + feu d'artifice</i>
AOÛT		
04 août	DON DU SANG	
	THÉÂTRE BRO KELT LAN	<i>Assemblée générale</i>
SEPTEMBRE		
13 septembre	LES GUILLAUBINS	<i>Fête des voisins</i>
13 septembre	FORUM DES ASSOCIATIONS	
20 septembre	CCAS	<i>Repas des aînés</i>
22 septembre	GENÊTS D'OR	<i>Concours de belote</i>
OCTOBRE		
05 octobre	AUTOUR DU JARDIN	<i>Troc'Plantes</i>
11 octobre	CLASSES 5	DATE À CONFIRMER
25 et 26 octobre	APEEP ÉCOLE LES 3 PIERRE	<i>Parc de structures gonflables</i>
NOVEMBRE		
11 novembre	UNC	<i>Commémoration du 11 novembre</i>
16 novembre	VTT	<i>Randonnée annuelle</i>
29 novembre	APEL ÉCOLE SAINT-JOSEPH	<i>Journée jeux de société pour tous</i>
DÉCEMBRE		
11 décembre	THURIALAIS EN FÊTE	<i>Marché de Noël</i>
18 décembre	ÉCOLE LES 3 PIERRE	<i>Goûter de Noël</i>

Liste des Associations

Culture	ACAST (Activités de créations artistiques à Saint Thurial)	Mme Carole PEIGNARD	modelage.st.thurial@gmail.com
	LES AMIS DE LA CHAPELLE DE LA POULNAIS	Mr Patrick POURCHASSE	02.99.85.40.13 patrick.pourchasse@free.fr
	MUSIQUE TRIOLET 24	Mr Didier HELLARD	02.99.60.00.16 dir.info@triolet24.fr
	INSIDE OUT SAT	Mme Blandine LECOQ	06.84.91.74.28 inside.out@gmx.fr
	THÉÂTRE - BRO KELT LAN	Mme Mathilde BOUILLAND	06.80.56.08.91 bro.kelt.lan@gmail.com
Humanitaire	ÉCHANGES ET SOLIDARITÉS	Mme Christiane LECOQ PIEL	02.99.85.34.56 echangesetsolidarite@laposte.net
	SECOURS CATHOLIQUE	Mme Martine DECATHEAUGRUE	02.99.85.32.38 martinejacky@orange.fr
Jeunesse	GALIPETTE - ESPACE JEU	Mme Eva LEPIERRE	06.78.17.43.01 bebeva21@gmail.com
	UFCV	Mme Sylvie MACÉ	06.18.26.14.87 sylvie.mace@ufcv.fr
Nature	A.A.P.M.A (Association Agréée de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique)	Mr Fabrice VICTOR	06.61.41.67.45 fabricecaroline.victor@orange.fr
	A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agréée)	Mr Gérard BERTHELOT	06.17.77.45.91 gerard.berthelot35@orange.fr
	A.N.S.T. (Association Nature à Saint-Thurial)	Mr Laurent DUMERCY	06.31.26.07.05 ANST.asso@gmx.fr
	AUTOUR DU JARDIN SAINT-THURIAL	Mme Angélique BODIGUEL	autourdujardinst@gmail.com
	LA CHÈZE THURIALE	Mr Ludovic DINARD	07.70.89.86.70 ludovicdinard@live.fr
	SYNDICAT AGRICOLE	Mr Jean-Baptiste EON	06.20.90.46.68
Parascolaire	O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)	Mme Marie-Charlotte LE BARBANCHON	06.33.43.96.20 mc.lebarbanchon@live.fr
	A.P.E.E.P (Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique)	Mr Samuel JOLLY	06.22.66.36.05 saintthurialapeep@gmail.com
	A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) (Ecole Privée)	Mr Jean-Eude DARDENNE	06.82.65.43.16 jean_eudes.dardenne@yahoo.fr
Santé	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Mr Jean Yves LECOQ	02.99.85.34.56 jeanyves.lecoq9@orange.fr
	POUR RÉUSSIR AUTREMENT	Mme Sylvie MOREL	06.38.89.65.54 morel.as@wanadoo.fr
	RELAIS A.D.M.R.	Mme Francine GOMES	07.69.48.26.26

Liste des Associations

Sport	A.S.T.BAD. (Association Sportive Thurialeise de Badminton)	Mr Arnaud LAMBERT	06.15.74.02.87 arnaud.lambert0@orange.fr
	ESKOUADENN DE BROCÉLIANDE FOOTBALL	Mr Fabien ROUSSET	06.79.45.03.13 fabien35140@gmail.com
	BROCÉLIANDE SQUASH	Mr Benoit NOEL	06.14.62.23.40 squash.stthurial@gmail.com
	B.S.T.GYM. - BOUGEZ À SAINT-THURIAL (Gymnastique/Fitness)	Mme Isabelle RAULT	06.75.36.29.95 bstgym@yahoo.fr
	HBC310 - HANDBALL MORDELLES/BRÉAL/ SAINT-THURIAL	Isabelle KERZREHO	06 09 96 65 19 isabellehbc310@gmail.com
		Ronan CERON	06 23 30 54 77 ronanhbc310@gmail.com
		Laurent LE FLECHER	06 73 53 26 37 laurenthbc310@gmail.com
	CONDATE MOTO CLUB	Emily CHARTEAU	06 44 96 53 44 condatemotoclub35@gmail.com
	DOUNIA BENA - DANSE AFRICAINNE ET PERCUSSIONS	Mme Amandine CHAPELAIN	06.67.73.89.19 douniabena@yahoo.fr
	ROLL'OR	Mme Sandrine LE DIRACH	06.10.69.69.37 roller.or35@gmail.com
	SAINT-THURIAL BASKET	Mr Mickaël COCOUAL	06.75.79.68.03 basket.st.thurial@gmail.com
	TENNIS DE TABLE BAULON/SAINT-THURIAL	Mr Dominique GUYEN	06.62.30.45.81 ttbstt35@gmail.com
	V.T.T. SAINT-THURIAL - BROCÉLIANDE	Mr Xavier VAULEON	06 78 97 62 60 xavier.vauleon@orange.fr
	LA PÉTANQUE THURIALAISE	Mr Sébastien QUICHOT	06.67.50.46.45 lapetanque.thurialaise@yahoo.com
MOLKKY CLUB DE GOVEN	Mr Nicolas FRESNEL	goven.molkky.club@outlook.fr	
Bien-être	YOGA (BST GYM)	Mme Gwladys DUMUR	gwladysdumur@gmail.com
	ÉCOLE DE TAICHI	Mr Georges WYCKAERT	06.37.80.67.44 www.taichiamrennes.com
Vie Locale	COMITÉ DES FÊTES	Mme Marie Madeleine RENAUDIN	02.99.85.33.17 cdf.saint.thurial@gmail.com
	CLUB DES GENÊTS D'OR	Mme Chantal BERTHELIN	02.99.85.37.49 ac.berthelin@wanadoo.fr
	LES ECHOS DE SAINT-THURIAL	Mr Jean PIEL	06.81.08.96.31 ou 02.99.85.30.86 lesechos.dest@gmail.com
	LES GUILLAUBINS	Mr Patrick GROLLEAU	07.50.07.70.62 grolleau.mpk@dbmail.com
	THURIALAIS EN FÊTE	Mr CALLE Lionel	thurialaisenfete@gmail.com
	U.N.C DE SAINT-THURIAL (Union Nationale des Combattants)	Mr Marcel NEVEU	06.15.97.69.97 gin.mar@outlook.fr
	POPOTE ET PAPOTE	Mme Orlane DUVAL	06.52.11.51.87 bonjour@popoteetpapote.com

Affaires scolaires et jeunesse



Annick AUBIN

Adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse

La rentrée scolaire 2024-2025 s'est bien déroulée avec des effectifs stables pour les deux écoles. A noter une fréquentation en forte progression depuis un an à l'accueil de loisirs, notamment pour la journée du mercredi.

Je vous laisse découvrir dans les pages qui suivront les nombreuses activités proposées aux enfants par les équipes éducatives, les associations de parents d'élèves et l'accueil de loisirs.

Je tiens à les remercier vivement pour leur engagement au bénéfice de tous les enfants !

INAUGURATION DE LA MAISON DES JEUNES

La nouvelle Maison des jeunes a été inaugurée le vendredi 30 août par David MOIZAN, Maire de Saint-Thurial, en présence de Anne-Françoise COURTEILLE, 1^{ère} Vice-Présidente au Conseil Départemental, d'élus de Brocéliande Communauté, des jeunes et de leurs parents. Un temps de portes ouvertes a également été organisé lors du forum des associations pour permettre à tous les habitants de découvrir ces nouveaux locaux.

Cet espace, est un lieu dédié à la jeunesse, à son épanouissement, à son avenir. En tant que commune, nous avons le devoir de soutenir notre jeunesse, de lui offrir les moyens de s'exprimer, de se développer, et de devenir les citoyens responsables de demain. Cette maison des jeunes en est un outil précieux.

Elle est le fruit d'une collaboration entre de nombreux acteurs : la municipalité, l'association UFCV, les partenaires comme la CAF, et bien entendu, les jeunes qui ont été invités à exprimer leurs idées et leurs besoins.

Un projet dont le coût final s'élève à 63 500 €. Je profite de cet article pour remercier la CAF 35 qui a participé au financement à hauteur de 23 420 €.



Cet espace est donc à vous, jeunes Thurialais ! Que vous souhaitiez y venir pour participer à des activités sportives, culturelles, éducatives, ou tout simplement pour passer du temps entre amis, cette Maison des jeunes vous appartient. Elle est un lieu de liberté, de créativité, et de respect. Je vous invite à en faire bon usage, à y exprimer vos talents, vos idées, vos espoirs. Ensemble, faisons de cette maison un espace vivant, dynamique, et ouvert à tous.

SOIRÉE PORTE OUVERTE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Comme l'an passé, le restaurant scolaire a ouvert ses portes le vendredi 18 octobre. Cela a permis aux parents qui ne connaissaient pas la cantine de pouvoir découvrir les locaux et d'apprécier les conditions dans lesquelles se passe le déjeuner de leurs enfants.

Annick AUBIN

LA MICRO-CRÈCHE

La micro-crèche « Le fil d'Ariane », située au 30 rue de la Chèze à Saint-Thurial (en face de la Maison Médicale) a ouvert ses portes le 25 novembre. Elle a une capacité d'accueil de 12 enfants âgés de 3 mois à 3 ans (jusqu'à l'entrée en maternelle). Un espace extérieur de 54 m² permet aux enfants d'y jouer quand les conditions le permettent.

Des places restent encore disponibles au sein de la structure. Pour la visiter, obtenir des renseignements ou y réserver une place, les familles intéressées peuvent contacter le gérant ou l'équipe de professionnelles à :

lefildariane35@gmail.com
ou 02 59 16 13 50 / 07 67 84 72 63.

Didier LARRIEU - Gérant

Enfance et Jeunesse

OGEC ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE SAINT-JOSEPH



DÉCOUVERTE DU SENTIER NATURE À ST-THURIAL

Ce projet, nous a permis de continuer à mieux connaître l'environnement et toute la richesse de la nature autour de l'école.

A la fin de l'année scolaire, les enfants de maternelle ont découvert le sentier nature de notre jolie commune. Les 12 classes des deux établissements ont travaillé collectivement pour élaborer ce projet ambitieux, chaque classe ayant choisi un thème spécifique pour créer des textes et des illustrations dédiés à la faune et la flore locales.

Long de 1,5 km, le sentier est jalonné de panneaux illustrés et de points d'observation où les enfants et les visiteurs peuvent en apprendre davantage sur les espèces animales et végétales qui peuplent la région. Les discours des représentants des deux écoles ont mis en lumière l'importance de cette initiative collaborative, soulignant que la protection de la nature est une responsabilité partagée qui transcende les différences et unit la communauté.

Une très belle promenade à découvrir et redécouvrir en famille en toute saison !

LA KERMESSE DES ENFANTS ORCHESTRÉE PAR LES ENFANTS

Jeudi 4 juillet et le vendredi 5 juillet a eu lieu la kermesse exclusivement pour les enfants.

Les élèves des classes CE2-CM1 et CM1-CM2 ont imaginé et préparé des ateliers et des jeux pour les plus jeunes. Ils ont animé leur « stand » pendant une heure durant deux matinées. Ils se sont impliqués et

les liens entre petits et grands se sont renforcés! Puis ils ont fêté la fin de leur belle année scolaire en musique et en dansant dans la cour!

LA KERMESSE DE L'ÉCOLE AUX COULEURS DE LA BRETAGNE

Le mois de juin s'est clôturé en beauté avec la kermesse de notre école, qui a rassemblé enfants, parents, enseignants et bénévoles dans une ambiance festive et chaleureuse. Cette année, la Bretagne fut mise à l'honneur.

Les familles ont vraiment apprécié la représentation de danse des enfants, qui, après des semaines de répétition, ont montré leur talent sur des musiques bretonnes entraînantes.

Cette journée a également été marquée par un moment d'émotion avec le départ à la retraite de notre chère ASEM (Agente Spécialisée des Écoles Maternelles) : Chantal. Elle a été honorée par une chanson interprétée par les élèves pour remerciement envers son travail précieux. Un moment de partage et de reconnaissance qui a touché Chantal et l'ensemble de l'assistance.

Les familles ont pu partager ensemble un repas de galettes/crêpes forcément dans le thème de la kermesse.

L'après-midi, les stands et structures gonflables ont attiré petits et grands accompagnés d'un beau soleil ! Ce fut une très belle journée.



VIVE LA RENTRÉE !

La rentrée scolaire à l'école Saint Joseph s'est très bien passée et tous les élèves, des plus petits aux plus grands, ont repris le chemin de l'école avec le sourire, ravis de retrouver leurs camarades et de découvrir leurs nouvelles classes.

Pour accueillir les parents dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les bénévoles de l'APEL (Association des Parents d'Élèves) avaient préparé un café offert à tous. Ce moment a été l'occasion pour les familles de partager un instant de convivialité et d'échanger tout en accompagnant leurs enfants dans cette journée importante.

La rentrée a également marqué l'arrivée de deux nouvelles ASEM : Muriel et Enora qui rejoignent l'équipe pédagogique. Elles auront la charge d'accompagner les plus jeunes dans leurs apprentissages et leur quotidien à l'école.

L'école compte désormais 5 classes et 126 élèves.



NOUVEAU DÉPART POUR CHANTAL

Après quarante années auprès des maternelles à l'école, Chantal, l'ASEM de la classe de maternelle, a pris sa retraite en cette fin d'année scolaire.

Arrivée à l'école en septembre 1984, Chantal a débuté sa carrière lors de la préparation de son BEP Sanitaire et Social. Ce qui n'était au départ qu'un stage est rapidement devenu une vocation, ancrée dans l'histoire de notre établissement.

Chantal a vu se succéder sept chefs d'établissement, contribuant toujours avec la même ardeur à la vie de l'école.

Elle a connu des périodes bien différentes, notamment celle où l'école était encore chauffée au poêle à mazout !

Son engagement auprès des enfants des classes de maternelle a toujours été remarquable. Chaque jour, elle a su faire preuve d'une immense bienveillance, accueillant les petits avec douceur et patience, apaisant les larmes et encourageant les premiers mots, les premières phrases. Elle a également été un soutien

précieux pour les parents, toujours prête à offrir un mot réconfortant ou un conseil avisé, créant ainsi une atmosphère de confiance et de respect mutuel.

Si on lui demande ce qui la rendrait la plus fière après ces 40 années passées à l'école, « c'est d'avoir eu le bonheur de voir des anciens élèves accompagner à leurs tours leurs enfants pour me les confier ».

Nous retiendrons aussi de Chantal ses talents de créatrice et d'artiste pour accompagner les petites mains à développer leur imagination et leur habilité.

L'école Saint-Joseph ne sera plus tout à fait la même sans elle. Chantal, vous allez nous manquer, mais nous vous souhaitons une retraite aussi douce que les sourires que vous avez offerts aux enfants. Vous avez laissé une empreinte indélébile dans notre école.

MERCI POUR TOUT !

LES DORLOTEURS D'ABEILLES

Notre école vient d'installer avec enthousiasme un « dorlotoir » à abeilles dans un petit coin fleuri, une sorte d'hôtel à abeilles solitaires qui va nous permettre d'observer et de protéger des abeilles sauvages.

Nous allons observer ces super-pollinisatrices en action lors de la construction de leurs nids, puis l'évolution de la future génération dans les galeries transparentes (tubes).



Comment ça marche ?

A la fin de l'été, les petits tubes transparents seront à nouveau pleins, les cocons seront alors retirés et mis à l'abri pour passer l'hiver à l'abri des parasites et des prédateurs.

Suite à cela un bilan environnemental nous sera renvoyé et une autre partie sera renvoyée à de nouveaux dorloteurs à proximité de St Thuriel.

Dès le mois de février une partie de nos cocons nous sera renvoyé et une autre partie sera renvoyée à de nouveaux dorloteurs à proximité de St Thuriel.

Dès le mois de mars, la nouvelle génération d'abeilles solitaires sera là et il sera temps de les dorloter à nouveau !

Contrairement aux abeilles domestiques, les abeilles sauvages qui s'installent dans les dorlotoirs ne piquent pas, ne fabriquent pas de miel et ne vivent pas en colonie. Elles ne représentent aucun danger pour les enfants curieux. Il s'agit même d'un très bon moyen pédagogique pour les sensibiliser à leur importance dans les écosystèmes. Nous avons hâte de les voir grandir, vivre et s'envoler pour de belles aventures.

SÉANCES LECTURES À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le 8 octobre, les enfants profitent de séances de lecture à la médiathèque. Une nouvelle personne vient d'arriver la médiathèque et Anne-Marie a pris sa retraite fin octobre, nous lui souhaitons une heureuse retraite !

NOTRE CATALPA AURA UNE DESCENDANCE...

Vous rappelez-vous de l'histoire du beau Catalpa de l'école ? Cet arbre, présent depuis des dizaines d'années à l'entrée de l'école, avait dû être abattu suite à un violent orage. Thomas (un Papa) et sa fille Alice ont eu la merveilleuse idée (ou un sixième sens ?) de récupérer ses fruits contenant les graines l'été précédant le violent orage. Ils ont semé les petites graines en fin d'automne et celles-ci ont germé dans un pot dans leur maison. Les jeunes pousses ont passé l'hiver au chaud puis mises dehors au printemps pour s'endurcir et supporter les conditions de vie extérieures. Les jeunes pousses sont devenues des bébés arbres, ont passé leur premier été et hiver, puis un second été. Tant est si bien qu'il est maintenant venu le temps de les planter ou de les repoter. Un arbuste a ainsi été planté à la Sainte Catherine dans le jardin de l'école ! On est heureux d'accueillir cet arbuste qui ressemblera certainement à son ascendant.



CINÉMA

Le 17 décembre sera le jour C, le jour de la sortie ciné!!!
Deux séances adaptées en fonction des âges : Pour les maternelles et CP, ce sera le dessin animé « L'Hiver Féérique - Little KMBO »
Quand aux CE CM, ils iront visionner un long métrage mais c'est encore une surprise!

MERRY CHRISTMAS !

La célébration de Noël aura lieu le 20 décembre à 9h30 à l'église de Saint Thurial avec le Père Didier, nouvellement appelé sur la paroisse.

Et l'après-midi, surprise !!! : un spectacle de Noël est offert par l'APEL à tous les enfants de l'école.

Ce spectacle se nomme Panique au Pôle Nord et sera joué par la compagnie des Bacs à Sables. En voici le résumé :

Noëlla, la fée de l'hiver réalise les rêves... Le mois de décembre est son mois préféré, Noël est le moment le plus magique de l'année. Elle demande à son ami Maboule quel est son souhait. Notre bonhomme de neige rêve de voir tomber la neige... Confiante, elle se lance, mais la neige ne tombe pas... Alors, Rudy intervient. Pour trouver de la neige, il faut aller au Pôle Nord, au pays du froid éternel et justement, il connaît le chemin. Arrivés à destination, Rudy s'étonne de ne pas retrouver tous ses amis. Où sont passés les ours polaires, les pingouins, les phoques? Maboule leur fait remarquer qu'au Pôle Nord, il ne fait pas aussi froid qu'il l'avait imaginé. Noëlla comprend que les animaux ont quitté les lieux parce qu'ils avaient trop chaud.

Ensemble ils vont devoir changer leurs (mauvaises) habitudes pour ramener le froid au pôle Nord.

Monsieur Sébastien JOLIVET, chef d'établissement de l'école maternelle et primaire « Saint Joseph », accueille tous les parents qui le souhaitent pour visiter les locaux, obtenir des renseignements sur les projets éducatifs de l'école et les démarches nécessaires pour l'inscription d'un enfant.



Pour le contacter : eco35.st-joseph.st-thurial@enseignement-catholique.bzh.

Le site internet de l'établissement donne également toutes les informations utiles. Il suffit de saisir sur votre moteur de recherche « Ecole Saint Joseph Saint Thurial ».

Laurence Hamon, pour l'équipe de l'OGEC
Sébastien JOLIVET, chef d'établissement de l'école

ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH
13 Rue du Contard 35310 SAINT-THURIAL
02 99 85 31 65 - 06 48 80 47 95
eco35.st-joseph.st-thurial@enseignement-catholique.bzh
<http://ecolesaintthurial.wordpress.com>

Jour de décharge du chef d'établissement : le lundi

ÉCOLE LES 3 PIERRE



SORTIE À LA BOULANGERIE POUR LES ÉLÈVES DE GS-CP

Le 14 octobre - Dans le cadre de la Semaine du Goût, les élèves de Grande Section et Cours Préparatoire de la classe de Mme Tassel ont eu le plaisir de visiter la boulangerie "La Mie Martin" à Saint-Thurial. Accueillis chaleureusement par M. et Mme Martin, les enfants ont découvert les coulisses de la boulangerie en visitant les ateliers de fabrication.

Au cours de cette visite, les enfants ont observé de nombreuses machines et appris davantage sur les différentes étapes de fabrication du pain. Pour terminer la visite, les boulangers ont offert un croissant à chaque enfant, très apprécié par les jeunes gourmands.

De retour en classe, un groupe d'élèves a eu l'opportunité de confectionner leur propre pain à partager avec leurs camarades.

SORTIE FORÊT

La plupart des classes de l'école Les Trois Pierre ont profité de ce début d'automne pour effectuer une sortie le long du sentier pédagogique de Saint-Thurial. Certains ont eu la chance d'être accompagnés par Jean-Luc Bisch, membre de l'association nature à l'origine du projet du sentier. Les élèves, chacun à leur niveau, ont découvert les richesses de la faune et la flore de notre ville. En classe, ils ont pu revenir sur ces découvertes et récoltes tant sur le plan scientifique qu'artistique.



AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE

Les élèves de CE2 et CM1 s'engagent dans un projet d'aire terrestre éducative pour une période de deux ans. Le concept s'inspire des aires marines éducatives (AME), nées en 2012, en Polynésie Française, lorsque les élèves de l'école de Vaitahu ont souhaité s'occuper d'une zone littorale en face de leur école. Une aire terrestre éducative est donc une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...) qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement. En se réunissant sous la forme d'un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

Le 10 octobre, les élèves ont donc visité deux zones de Saint Thurial qui avaient été validées par les élus : l'ancien camping et le rocher vert. Ils ont observé les lieux et exprimé leurs ressentis. Le choix définitif du lieu sera effectué après les vacances de la Toussaint.



HALLOWEEN

Pour finir la première période d'école dans la bonne humeur, les élèves de l'école ont réalisé une journée Halloween. Le matin, les élèves de la maternelle ont chanté et partagé un goûter. Après la récréation de l'après-midi ce sont les élèves d'élémentaire qui se sont déguisés et ont chanté les chansons apprises lors de la chorale. Ils ont ensuite bénéficié d'un goûter.



UFCV

Un été à Saint Thurial.....

Un programme pour chaque tranche d'âge mais une envie commune de faire passer aux enfants de belles vacances.

LES TEMPS COMMUNS ENTRE LES LUTINS ET LES KORRIGANS

Cet été pour donner un air de vacances encore plus fort que d'habitude avec l'équipe, nous avons décidé de changer le décor des salles, donnant aux enfants un sentiment d'évasion. Chez les lutins la plage et les palmiers se sont invités, chez les korrigans la nature et ses petites bêtes sont entrés dans le centre.

Un spectacle pour tous, Le poids d'un brin d'herbe et l'importance de la nature qui nous entoure. Isabelle Bouchex, conteuse, emmène les enfants dans les contes traditionnels tous liés à différentes plantes sauvages, telles que reine des prés, coquelicot, ronce ou églantier.



La balade du Père Nicolas est un parc alliant attractions et nature, parce que des vacances d'été sans activités de plein air ne sont pas des vacances.

LE COIN DES LUTINS (3/5 ANS)

Chez les lutins doigts de pieds en éventail, vacances et farniente au cœur des activités.

La veillée des lutins : un moment privilégié entre les enfants et l'équipe d'animation, après la journée on se retrouve autour d'un repas et de jeux.

Des activités manuelles pour travailler la créativité et la motricité fine : découpage, coloriage, dessin et collage.

Les enfants ont joué en extérieur et se sont baladés notamment sur le sentier nature mis en place par les enfants des deux écoles de la commune



LES KORRIGANS (6/12 ANS) : Les aventuriers de la biodiversité

Visite d'une ferme maraîchère :

Le groupe s'est rendu à pied à la ferme : "Le chêne et la chouette". L'objectif est d'apprendre à reconnaître les différents légumes, ce jour-là le boulanger sortait le pain du four !

Prendre le temps d'observer ce qui nous entoure : balades et expériences autour de la nature : visio racine et visio lombrics.

Des jeux sportifs tout aussi bon pour la santé que les bons légumes.



SÉJOUR DÉCOUVERTE DU BORD DE MER

Un séjour pour les enfants, c'est un moment d'apprentissage mais aussi de grande complicité entre les participants.

On y apprend le vivre ensemble, le respect des uns et des autres mais aussi les tâches de la vie quotidienne. On prend le temps de découvrir ce qui nous entoure. C'est ce qu'ont fait 9 jeunes de Saint-Thurial entre le 22 juillet et le 26 juillet au camping de "Le tour du parc" dans le Morbihan.

Au programme :

- La visite du château de Suscinio
- La visite du musée ostralopolis sur le thème de l'huître
- Cueillette et dégustation d'algues
- Pêche à pied pour observer
- Veillée et jeux



ESPACE JEUNE

Les objectifs pédagogiques de cet été étaient :

- Créer du lien entre les jeunes
- Favoriser l'autonomie et la création de projets
- Découvrir de nouveaux horizons
- Créer des souvenirs

Un moment très attendu par les jeunes : l'inauguration de l'espace jeune avec Monsieur le Maire, les élus de la commune, les jeunes et le personnel UFCV.



SÉJOUR JEUNESSE - ACTIVITÉS NAUTIQUES

Du lundi 22 au vendredi 26 juillet, 10 jeunes (7 de Le Verger et 3 de St Thurial) ont pu profiter d'un séjour à l'étang de Boulet à Feins.

Au programme : activités nautiques dont kayak, paddle et pédalo, des temps de baignade, des veillées à thème, des moments créatifs.

Les jeunes étaient acteurs, actrices de leurs vacances en proposant des idées d'activités et en participant à la vie quotidienne.

Par exemple, une veillée Cluedo a été imaginée et jouée par un groupe de jeunes motivés.

Un fort lien de groupe s'est créé.

Sylvie MACE - UFCV
Coordinatrice enfance et jeunesse



Anne-Marie PERRAULT

Adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est composé de 4 membres élus et 4 membres nommés qui œuvrent dans le domaine de la solidarité.

Le CCAS se réunit régulièrement pour examiner les dossiers de demande d'aide à titre confidentiel (bons d'alimentation par exemple) et élaborer des actions en matière sociale (collecte des Restos du cœur et organisation du repas des aînés).

Nous intervenons également près des personnes seules pour les orienter, les informer et les accompagner auprès des services sociaux.

La lutte contre l'isolement se gagne aussi en favorisant un habitat digne tout au long de la vie. Nous proposons donc des logements locatifs pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter.

C'est notre responsabilité collective de faire attention aux plus fragiles.

CABANE À DONNS

Vous avez sans doute remarqué que la cabane à dons a été fermée pendant près de 4 mois. Les bénévoles ont à plusieurs reprises eu la désagréable surprise de retrouver des objets non autorisés, et entassés de façon à rendre inaccessible son contenu. Après plusieurs allers-retours à la déchèterie avec leurs véhicules personnels, c'est à contrecœur que la décision a été prise de fermer temporairement la cabane. Nous souhaitons que cela ne se reproduise plus.



MUTUELLE COMMUNALE

Si vous êtes à la recherche d'une mutuelle n'hésitez pas à contacter Groupama de Mordelles. Notre commune a signé un contrat « mutuelle communale » avec cet assureur.

REPAS DU CCAS

Le repas du CCAS a eu lieu le 21 septembre et a réuni 57 Thuralais pour une journée de détente et de convivialité.



Courant décembre, les membres du CCAS ont visité les personnes qui n'ont pas pu venir au repas pour raison de santé.

Anne-Marie PERRAULT

HABITAT: TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE

Conseils auprès des habitants qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique.
Une permanence habitat est mise en place, avec le CDHAT, tous les 2ème et 4ème mercredis du mois
de 9h30 à 11h30 au siège de la Communauté de Communes.
Préalablement, joindre le CDHAT

02 99 28 46 50 ou par mail : bretagne@cdhat.fr

Actions sociales

POINT ACCUEIL EMPLOI

1 rue des Korrigans - 35380 PLÉLAN LE GRAND
Point Accueil Emploi - Point Information Jeunesse

02 99 06 84 34

A Plélan le Grand

Tous les lundis, mercredis et vendredis matin
de 8h45 à 12h00 et les jeudis après-midi
sur rendez-vous.

A Bréal sous Montfort

Tous les lundis de 14h00 à 17h00
Tous les mardis et jeudis matin de 8h45 à 12h00 et les mardis après-midi sur rendez-vous.

Médical & Paramédical

LA MAISON DE SANTÉ : 32 rue de la Chèze

KINÉSITHÉRAPEUTE/ OSTÉOPATHE D.O

Olivier DELVERT - Carole BERTHELOT
02 99 85 49 38

OSTÉOPATHE D.O

Benjamin KERBOUL
07 85 00 92 96

PÉDICURE PODOLOGUE

Manon CARRIE
02 99 85 43 39

INFIRMIÈRES

Séverine BOSCHER
Lucie DAVID
02 90 01 69 54

PSYCHOLOGUE

Bénédicte ROLLAND
06 22 88 88 21

A DOMICILE :

ERGOTHÉRAPEUTE D.E.

Adeline CHATELAIN-CARON
06 76 22 72 55

MAISON MÉDICALE

17 rue du Schiste Violet
ancienne maison de santé

ORTHOPHONISTES

Arthur CORRIVAUD
07 56 98 17 07
Juliette FERRIC
07 56 94 04 03

Services Sociaux

CDAS

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

26 Boulevard Carnot, Montfort-sur-Meu

Tél : 02 22 93 64 00

Heures d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 17h00

Mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (sauf vendredi 16h30)

ASSISTANTES SOCIALES :

Mesdames GUEGUEN, PIPARD

et Monsieur SELLERIN

Permanences Bréal-sous-Montfort :
mardi et jeudi matin

Permanences Plélan-le-Grand :

jeudi matin et mardi après-midi

Sur RDV au 02 22 93 64 00 (CDAS)

RÉFÉRENT RSA SAINT-THURIAL :

Madame FOUCARD - 02 22 93 64 00 (CDAS)

Secrétariat insertion : 02 22 93 64 09

CONSEILLÈRE SOCIALE EN GÉRONTOLOGIE

(APA,..) :

Madame NIVET-LEBARS

Tél : 02 22 93 64 00 (CDAS)

Dossiers APA (dépôt)

Tél : 02 22 93 63 81

CONSULTATION DES NOURRISSONS :

Secrétariat de la PMI au CDAS : 02 22 93 64 03

CLIC EN BROCÉLIANDE :

Service gratuit d'information, d'orientation, d'écoute,
de conseil et de soutien pour :

- Les personnes de plus de 60 ans,
- Les personnes en situation de handicap,
- Leur entourage,
- Les professionnels.

Tél : 02 99 06 32 45

Montauban-de-Bretagne

ALCOOL ASSISTANCE

LA CROIX D'OR :

02 99 09 11 10 ou 02 99 38 04 36

ALCOOLIQUE ANONYMES :

06 52 42 75 86 ou 08 20 32 68 83

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :

Mme Alexandra ROUXEL - Animatrice
Communauté de Communes de Brocéliande
1 rue des Korrigans, Plélan-le-Grand
02 99 06 80 05 - rpam@cc-broceliande.fr

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE : PSYCHIATRIE ADULTE

2 allée du Clos Carret (route de Cintré), Mordelles
Tél : 02 23 41 27 70

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE :

Place du tribunal, Hôtel de la communauté de
communes, Montfort-sur-Meu
Tél : 02 99 01 80 80

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

Centre Social de Plélan-le-Grand
Lundi de 10h à 12h
Tél : 02 99 29 44 44

PSYCHOLOGUE POUR ENFANTS :

Centre médico psychologique
47 rue de Fagues, Guichen
Tél : 02 99 57 03 42

VESTIAIRE :

Rue de la Chèze, Plélan-le-Grand
Tél : 02 99 06 88 90



FRANCE SERVICES

Plélan-le-Grand
- Lundi : 9h > 12h
- Mardi : 9h > 12h & 14h > 17h
- Mercredi : 9h > 12h

Bréal-sous-Montfort
- Jeudi : 9h > 12h & 14h > 17h
- Vendredi : 9h > 12h & 14h > 17h

Informations diverses

RECENSEMENT POPULATION

En 2025, la commune de SAINT-THURIAL réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier jusqu'au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr).

RECENSEMENT CITOYEN OU MILITAIRE

POUR RAPPEL,

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de votre anniversaire.

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même (si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place).

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

L'attestation de recensement sert à prouver que vous avez fait votre recensement militaire et est obligatoire pour vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (Permis de conduire, BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique française.

+ d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> - [majdc.fr](https://www.majdc.fr) - #majdc

Où suis-je recensé ?

Êtes recensé dans votre résidence principale :

Vous êtes recensé dans la résidence principale que vous occupez habituellement.



Et si je ne suis pas chez moi ?

Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant.

Vous êtes recensé chez vos parents ?
Vous êtes recensé dans votre résidence principale et où vous vivez le plus de temps.



Je suis étranger.

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis au moins 1 an.



Militaire, je vis dans une caserne.

Vous êtes recensé dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile.

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire.

(maison de retraite, internat, cité universitaire...)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur

le-recensement-et-moi.fr



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Caractéristiques de construction, surface, etc.
Connaître votre **type d'habitation**, permet de mieux anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Secteur de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.
Connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.
Connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc.
Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr



Eurêka Emplois Services est une structure de l'économie sociale et solidaire du Pays de Brocéliande, conventionnée par l'Etat et reconnue d'intérêt général.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Eurêka Emplois Services, a pour objectif de vous accompagner et de vous permettre l'accès à l'emploi, en vous proposant des missions de travail. En plus de vous procurer un revenu, l'objectif est de :

- Reprendre un rythme de travail
- Découvrir un poste, une tâche, un métier
- Confirmer ou non un projet professionnel
- Mesurer vos atouts et compétences
- Lever vos éventuels freins à l'emploi (santé, mobilité, formation, logement...)

Vous êtes un employeur ?

Nous vous accompagnons également dans vos démarches de recrutement !

Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus sur notre fonctionnement.

Hôtel Montfort Communauté
4, place du tribunal
35 160 Montfort-Sur-Meu
02.99.09.11.36

contact@eureka-emplois-services.org
www.eureka-emplois-services.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 21 novembre 2024

Économie

PASS Commerce et artisanat : un coup de pouce pour les entreprises locales

Soutenir les acteurs locaux, dynamiser les centres-bourgs et accompagner les porteurs de projets : telles sont les ambitions du Pass Commerce et Artisanat, un dispositif initié par la Région Bretagne et déployé en partenariat avec Brocéliande Communauté. Ce programme d'aide financière s'adresse aux commerçants et artisans locaux des centres-bourgs désireux de moderniser leur activité, d'investir ou de s'installer sur le territoire. Depuis 2018, 82 entreprises ont reçu un soutien, pour un montant de 350 000 euros.

Lundi matin, des entrepreneurs locaux étaient réunis chez Popote et Papote à Saint-Thurial. Entourés de Claudia Rouault, conseillère régionale et de Gérard Berrée, Vice-président de Brocéliande Communauté, délégué à l'économie et d'Annick Aubin, adjointe à Saint-Thurial, ils étaient là pour échanger sur le pass commerce et artisanat. **C'était l'occasion de partager leurs expériences et leurs réussites avec les autres bénéficiaires.**

Un dispositif pour booster le dynamisme local

Le Pass Commerce et Artisanat est conçu pour :

- Accompagner les investissements structurants : rénovation de locaux, amélioration des vitrines, achat de matériel, ou encore travaux de mise aux normes.
- Favoriser les nouvelles implantations dans les centres-villes et villages.
- Encourager la transition écologique et numérique des entreprises locales.

Grâce à ce dispositif, les commerçants et artisans peuvent bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à **7 500 €**, représentant jusqu'à 30 % des dépenses éligibles. Ces aides sont financées à parts égales par Brocéliande Communauté et la Région Bretagne.

Une action collective au service du territoire

Pour Brocéliande Communauté, ce programme est une véritable opportunité de valoriser le savoir-faire local tout en participant à la revitalisation des cœurs de bourg. « *Nos commerçants et artisans sont l'âme de nos territoires. En leur apportant un soutien concret, nous renforçons non seulement l'attractivité économique mais aussi le lien social indispensable à la vie locale* », a souligné Gérard Berrée, tandis que Claudia Rouault a souligné le courage dont il fallait preuve pour entreprendre.

Qu'ils soient charpentier photographe maçon ou restaurateur, chacun des entrepreneurs présents a souligné l'importance de ce soutien dans la réalisation de leur projet. Au-delà de la subvention, ils s'accordaient tous à saluer la qualité de l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier.

Conditions d'éligibilité

- Exercer une activité commerciale ou artisanale correspondant aux services nécessaires à la population locale en centralité.
- 7 salariés CDI équivalent temps plein maximum
- Un chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 million d'euros HT

Annick Aubin, Lionnel Le Gourrierec (Images et Diffusion), Ai Houa Lim Menger (Popote et Papote), Claudia Rouault (Députée et conseillère régionale), Orlane Duval (Popote et Papote), David Ruellan (Brocéliande Eco Maçonnerie), Maryline Eon (CCI) Oliver Ségonne (Olibois 35), Gérard Berrée (Vp Economie, Brocéliande Communauté), Isabelle Andro (CMA).



ADES ASSOCIATION DOMICILE EMPLOI SERVICES

ENTRETIEN DE JARDIN

Avec l'arrivée du printemps, pensez à programmer l'intervention de notre jardinier pour :

- la taille (haies, arbustes, rosiers ...);
- la tonte et l'entretien de votre pelouse (le printemps est la période idéale pour scarifier et permettre ainsi d'aérer votre sol, réduire les déchets d'herbes coupées et freiner l'apparition de mousse);
- vos plantations;
- l'entretien de vos massifs;
- le nettoyage de votre terrasse, vos allées;
- l'enlèvement en déchetterie de vos déchets verts...

L'association fournit le matériel (taille-haie, tondeuse, débroussailleuse, scarificateur, nettoyeur haute pression avec embout brosse pour les terrasses ...). Notre matériel est essentiellement thermique et ne nécessite donc pas de branchement électrique.

Toutes les prestations ouvrent droit à la déductibilité fiscale.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

ADES
6 place de la Mairie 35310 MORDELLES
02 99 60 55 58
contact.ades@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :
de 9h00 à 13h00 du lundi au vendredi.
Permanence téléphonique du lundi au
vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à
17h00.

Site internet : www.ades35.com

Commerces Ambulants Hebdomadaire



PIZZA

LA VÉNITIENNE

06 48 70 36 14

Vendredi
de 16h30 à 21h00
au carrefour
central



FOOD TRUCK

KRÉOL'ÎLES - 07 82 59 41 21

Mardi de 12h00 à 14h00 & de 17h00 à 20h00
au carrefour central

Commerces & Entreprises

La Festive
C'est tout un Art !

LA MIE MARTIN
10 RUE DE LA CHEZE
35310 SAINT THURIAL
TEL : 02 23 45 85 42


BAGUETTE DE TRADITION FRANÇAISE
Produit & emballé dans une usine agréée AB 2010



SUR LES ROUTES DE LA MER
POISSONNIERE & DOMICILE
christophe.chapin
NI 06.10.39.84.54
MONTFERFIL


CHRISTOPHE CHAPIN
NI 06.10.39.84.54




BAR DES SPORTS
SALMON
35310 SAINT-THURIAL
Tél. 02 99 85 31 70

BAR - TABAC
ALIMENTATION GÉNÉRALE
LA VALLÉE

02 99 85 33 26 - 06 28 01 02 79
35310 SAINT-THURIAL



Aurélië Boënnec
06 14 58 72 39
gaec.h.c@outlook.fr
GAEC de la haie chapeau
La haie chapeau
35310 saint Thurial

CERTIFIÉE AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Rejoignez notre page Facebook :
<https://www.facebook.com/gaechaiechapeau/>

 Une gamme de produits à l'Aloé Véra pour votre Bien-être au quotidien !

Soazig LE TROADEC
Conseillère Bien Être
23 Avenue du Landier
35310 St THURIAL
Tél : 06 47 94 49 12

Sur RDV Lundi et vendredi de 14h30 à 17h00

forever.soaz@gmail.com

Popote & Papote

bonjour@popoteetpapote.com
06.52.11.51.87

@ popotepapotebroceiliande
Popote & Papote

Café ↔ Cantine ↔ Coworking
Ateliers ↔ Animations



Hamon Servane

Taxi!

06 37 39 80 59

35310 CINTRE

Toutes distances / Transport de malades assis

Jolie tout simplement
Créations Artisanales de Bijoux

06 86 13 57 74
jolietout simplement@gmail.com
Facebook : Jolie tout simplement
Boutique sur Un Grand Marché : Jolie tout simplement

Faites-vous plaisir !

La Petite Coiffeuse

15 Rue de L'Eglise, 35310, Saint Thurial
Tel : 09 83 70 33 31
RDV sur planity.com



Savonnerie Aubergine

Cosmétiques solides écologiques et artisanaux

11 avenue du Landier
35310 Saint Thurial - FRANCE
Tel : 06 30 02 68 09
contact@savonnerieaubergine.fr
www.savonnerieaubergine.fr



 Savonnerieaubergine



SONIA

VOTRE COIFFEUSE A VOTRE DOMICILE

Tél : 06 72 11 56 83



FORMATION
RECRUTEMENT
SERVICE

VÉHICULES

EVA LEPIERRE

Formatrice certifiée AFMB

06 78 17 43 01

bebeva21@gmail.com

35310 - Saint Thurial
Déplacement possible
autour de 35 km



bebeva
bebeva35



AD GARAGE DUBOIS

Mécanique - Tôlerie - Peinture
Réparation véhicules toutes marques
Vente de véhicules neufs et occasions

Dépannage - Remorquage

Tél : 02 99 85 33 57
Fax : 02 99 85 36 53

Z.A. le Châtelet - 35310 SAINT-THURIAL

GARAGE HERVIU
- AUTO PL SERVICES

Réparations Automobiles
et Poids Lourds toutes marques

TEL. 09 83 21 93 66 PORT. 06 76 57 23 27

9 bis du Châtelet - P.A. du Châtelet - 35310 ST THURIAL
mail : herviouautopla@gmail.com

ENERGÉTIX BINGEN

06 47 94 49 12

Une gamme de bijoux
la puissance de l'énergie magnétique

sur rendez-vous le lundi et vendredi
de 14 h 30 à 17 heures

Soazig LE TROADEC - 23, avenue du Landier - 35310 St-Thurial
Recrutement et formation
soazig.energetix@gmail.com

MB SYNERGIES AUTOMOBILES
10, rue des Châtaigneraies ZA Le
Châtelet
35310 SAINT-THURIAL
Tél : 0698264901



scaléid RH

Sandrine LE DIRACH
Consultante en Ressources Humaines
DRH à temps partagé

06 10 69 69 37
sandrine.ledirach@scaleid-rh.com

CHRIS AUTOMOBILES

VENTES ET RÉPARATION
TOUTES MARQUES
MECANIQUE - CARROSSERIE

1 rue St Thurial 35310 SAINT-THURIAL • 02 99 52 14 92 • 06 40 41 76 13 • chrisautomobiles@orange.fr

BREIZH ACTIVITÉS ET COMPAGNIE

Aide relationnelle, administrative
et informatique pour particuliers.

Besoin d'un accompagnement ?

Je m'appelle Ludvine, j'ai 45 ans et je suis à votre disposition
pour répondre à vos besoins et vous apporter mon aide.

Consciente, à l'écoute, sérieuse et bienveillante, mes valeurs
humaines et mes expériences professionnelles permettront des
interventions de qualité.

- Activités, échanges, partage
- Accompagnement / aide sur informatique
- Transfert, tri de photos
- Rédaction de lettres, traitement du courrier
- Gestion, classement de documents courants
- Prises de rendez-vous, appels téléphoniques...

Plus de détails sur ma page Facebook : Breizh activités et compagnie,
par mail : ludie35@hotmail.com ou téléphone : 06 34 42 76 88

Déplacement dans un rayon de 15 km environ autour de Saint-Thurial

Paiement en CESU (Chèque Emploi Service Universel)
offrant simplicité et avantage fiscal de 50%

MOTOCULTURE LEFEUVRE david

RÉPARATION
LOCATION/VENTE
CYCLES - MOTOCULTURE
MATÉRIEL BTP

VOITURES SANS PERMIS

TEL : 02 99 85 31 48
PORT : 06 43 41 71 34
MAIL : lefeuvre.david35@orange.fr

Z.A. LE CHÂTELET
1 RUE DES CHÂTAIGNERAIES
35310 ST THURIAL

SAS DAVID-QUENOILLERE

Atelier d'usinage.
Fabrication et réparation toutes pièces mécaniques.
Soudure, taillage de pignon...

Mr QUENOILLERE Régis
Gérant associé david.quenoillere@orange.fr

10 Cosnadae 35310 SAINT THURIAL
Tél : 02.99.85.33.33 Fax : 02.99.85.33.42

De Sallier Christian
MARÉCHAL FERRANT

Chevaux de sport
Ferrermerie

Tél. : 02 99 85 34 17
Port. : 06 60 91 02 63
Callouet - 35310 St-Thurial

Escalier Métal

Escaliers design, gardes corps, portails, toutes structures
métalliques sur mesure.

Frédéric MARNEUR
06.50.83.74.81

Menuiserie JAMIN
FABRICANT INSTALLATEUR



Michaël ☎ 06 79 97 37 86
09 64 24 70 14

Parc d'activités "Le Châtelet"
35310 ST THURIAL

mail : sarljaminmichel@orange.fr
www.menuisierembroce-liande.co

PAPIN Hervé
MENUISERIE
POSE

portes/fenêtres
cuisine
agencement - placo
parquet - placards

58 Cossinade
35310 SAINT-THURIAL
Tél. 02 99 85 35 90
06 76 60 12 99

Au service du paysage
pour votre bien-être

LES JARDINS DE SCIPION

CREATION
ENTRETIEN
DE JARDINS

J-F. GUILLEMOT
6, rue des Oiseaux
35310 Saint-Thurial
06 19 40 85 90
ljds@neuf.fr

Aurélien
PAYSAGE
créateur de vos jardins


Aurélien
PAYSAGE
créateur de vos jardins

- Conseils
- Création
- Maçonnerie
- Paysage
- Plantations
- Clôtures
- Allées
- Entretien...

aurepaysage@gmail.com
www.aurepaysage.fr

1232 Bout de Lande - SAINT-THURIAL
02 99 03 29 13 / 06 83 20 54 18

LBP-TECHNIBOIS
STRUCTURE - OSSATURE
CHARPENTE BOIS
PLAN - ETUDE - D.A.O.



Port : 06 29 54 40 98
Mail : lbptcb35@gmail.com

992 La Chesnais 35310 Saint-THURIAL

SYS | SAINT YVES SERVICES



GRUES
Location & Vente négoce

Reconditionnement
Montage
Démontage
Dépannage

5 Agences couvrent le Grand Ouest

Parc d'activités Le Châtelet - 35310 SAINT-THURIAL
02 99 00 45 17

ADÈS
ASSAINISSEMENT
DÉBOUCHAGE
EXPERTISES | SERVICES



SCIPION Jean-François
statut : micro-entrepreneur

La Guérinais
35310 SAINT-THURIAL
06 81 12 69 76

ALEXANDRE CLOLUS
06 18 01 16 81
ades.assainissement@gmail.com

3, rue de Rohuel
35310 Saint-Thurial

f i

AREIAS CARLOS
 Entreprise de maçonnerie
 Spécialiste bande de redressement, appuis et seuils

Tél./Fax : 09 83 74 45 42
 Mobile : 06 64 30 43 67
 carlos.areias@bbox.fr
 1, impasse des Mésanges
 35310 SAINT THURIAL

David Gruel
 Plombier Chauffagiste

E.U.R.L Benoit DECATHEAUGRUE

N°SIRET : 790 652 150 00018 - APE : 4391B

Pliage / Façonnage -
 Couverture Zinc
 Ramonage



La Ventrée
 35310 Saint-Thurial
 Port : 06-76-83-73-80
 Tél : 02-99-65-04-45

benoit.decatheaugrue@gmail.com

flexirub

Films Jardin & Bâtiment

ZA Le Châtelet – Bout de Lande
 35310 SAINT THURIAL

☎ 02.99.85.41.41.

☎ 02.99.85.41.42.

BROCELIANDE Peinture
 Laurent RENOUARD

Siret N° 517 815 734 00010

06 88 13 87 48

Peinture d'intérieur,
 ravalement de façades,
 revêtements sols et murs.

5 avenue du Guillaubert - 35310 Saint-Thurial
 e-mail : laurent.renouard@aliceads.fr

SOGEA
 ATLANTIQUE

Laurent MOISON
 Directeur Travaux
 Agence de Rennes

ZA du Châtelet - 3, rue des châtaigneries
 35310 Saint-Thurial
 TÉL : -33 (0)2 40 85 89 48 / -33 (0)6 42 46 05 88
 E-mail : laurent.moison@vinci-construction.fr



Romain MARQUER
 Electricité Dépannage

// Travaux d'électricité neuf et
 rénovation, industriel et domestique...

06 83 52 07 85

Le champ au tessier
 35310 Saint-Thurial

marquer.romain@orange.fr

BREIZH BÂTI RÉNOV

☎ 06 48 55 38 68

aménagement intérieur
 revêtement sol
 menuiserie

dépannage d'urgence
 plomberie
 électricité



LKM
 PLAQUISTE
 www.km-plaquiste.fr

EURL KM Plaquiste

02 99 06 79 44
 06 84 50 29 46



Assèchement de cuisines - Cloisons - Miroirs - Hotelles
 Canalisations - Entoilé - Etc... etc...

Fassot Benjamin

105 LES FRECHES 35310 SAINT-THURIAL
 couverture.fassot@hotmail.com / Tel : 06.13.58.64.83

Couverture

Travaux de Couverture / Ramonage / Velux /
 Recherche de Fuite / Réparation Toiture /
 Entretien et Remplacement de gouttière /
 Démoussage Toiture et Façade / Isolation



Commerces & Entreprises



Raphaëlle NAUX

Domaine des Longrais
RECEPTIONS | MARIAGES | CHAMBRES D'HOTES



06 08 03 65 84



contact@domainedeslongrais.fr



domainedeslongrais.fr



Domaine des Longrais 35310 SAINT-THURIAL

AGENCEUR D'INTÉRIEUR
CUIVRES - ÉPICES - SALLES DE BAIN ET
TOUTES TRAVAUX DE MENUISERIE INTÉRIEURE.

Jean-Jacques BLANCHO
Menuisier - Cuisinier
Lieu de 18, la croix Goyet
35310 SAINT-THURIAL
jblanchod@orange.fr
06 12 15 79 48

SPECTACULAIRES
ALLUMEURS D'IMAGES

Spectacle \ Technique \ Événement \



Spectaculaires
21, avenue Cossinade
35310 Saint-Thurial, France
+ 33 2 99 87 07 07
spectaculaires.fr

-10%
pour les Thurialais

D'A
EVENTS

Mariage, anniversaire,
CE, séminaire, bal, ...
dna.evenement@gmail.com
06-16-88-21-03

www.auxcostumesdantan.fr

Aux costumes d'antan
Location et vente de costumes historiques

0647893876
auxcostumesdantan7@orange.fr

Marie
LUNETTES
Votre Opticienne à Domicile

MARIE LOHOU
06 26 13 43 09
marie.lunettesadomicile@gmail.com

Votre Opticienne à Domicile

École de
Tai Chi
Chi Qong

06 37 80 67 44
www.taichiamrennes.com

Georges Wyckaert
Dojo de Brocéliande

POUR UNE MISE À JOUR DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Tous les commerçants, artisans et entreprises sont invités à **transmettre leurs cartes de visite** directement en mairie ou par mail à l'adresse suivante :
servcommunication@stthurial.fr

Concours de dessin « Dessine-moi 2025 »

Dans le cadre de l'élaboration de la carte de vœux 2025 de la municipalité, la mairie a organisé un concours de dessin en octobre dernier à destination des enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 qui habitent ou sont scolarisés sur la commune. Un jury composé d'élus, d'agents communaux, de membres d'associations et de représentant des écoles a sélectionné 2 dessins « coup de cœur du jury » et 6 dessins qui seront soumis au vote du public.

Voici les 6 dessins sélectionnés. Pour voter, rendez-vous à la médiathèque de Saint-Thurial ou sur le Facebook de la commune du dimanche 15 au mardi 24 décembre.

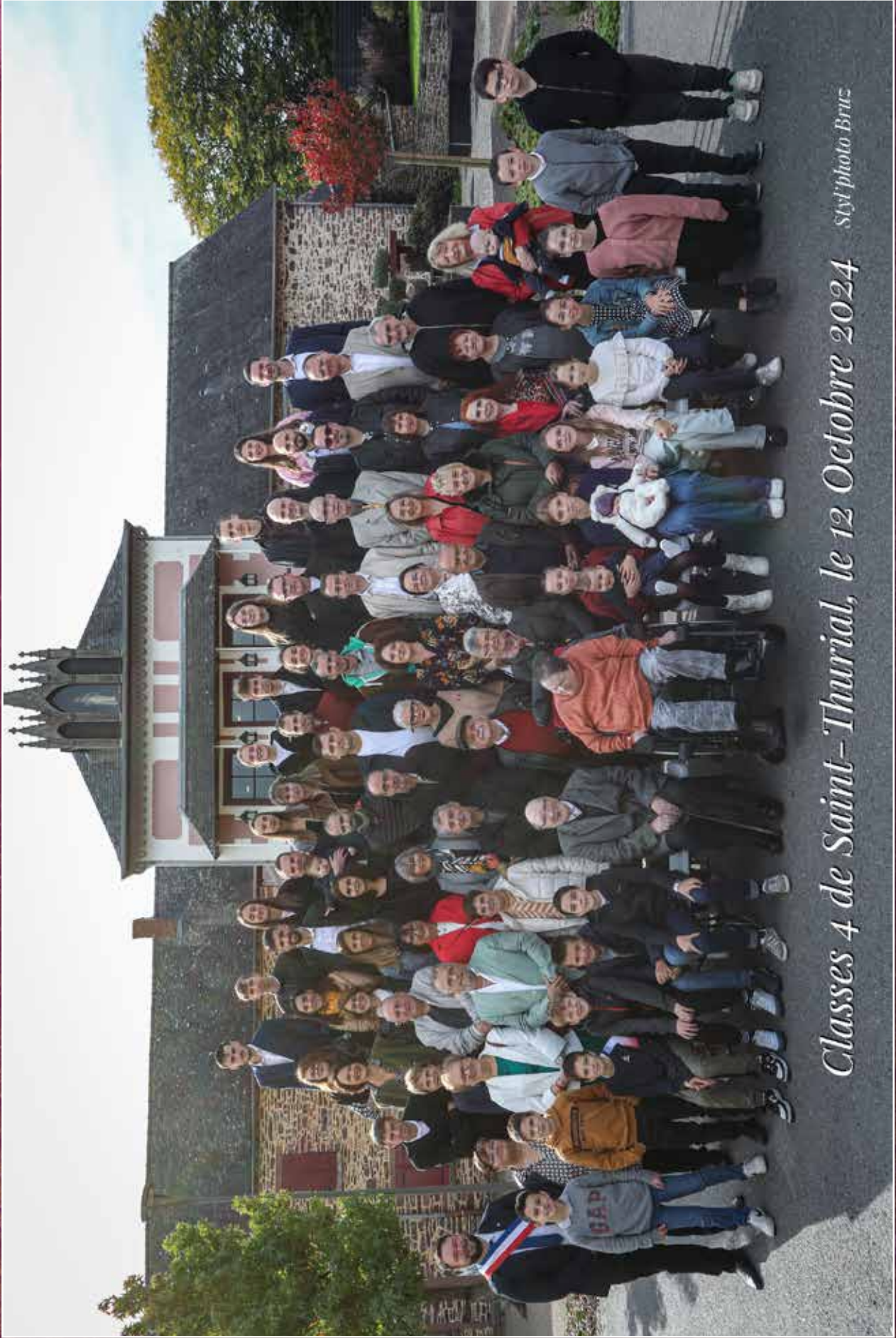


Les 2 coups de cœur du jury et les 2 gagnants du vote du public figureront sur la carte de vœux de la municipalité 2025.

Venez les découvrir lors de la cérémonie des vœux du Maire le samedi 11 janvier à 18h30 au complexe sportif de Brocéliande !

Vincent LEROY

Saint - Thurial



Classes 4 de Saint-Thurial, le 12 Octobre 2024 styl'photo BRIZ